



**CULTIVONS NOS VALEURS**

***RAPPORT ANNUEL 2016***



## SOMMAIRE

2  
Groupe Guillin

6  
Rapport de gestion

15  
Comptes consolidés

53  
Comptes sociaux

67  
Assemblée générale mixte

75  
Rapports



## RAPPORT ANNUEL 2016

### ATTESTATION DU RAPPORT ANNUEL

*J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont ou pourraient être confrontées.*

Le Président du Conseil d'Administration  
François GUILLIN

Une offre d'**emballages alimentaires** standards et de matériels associés unique en Europe

**KAOLIN****CLASSIX®****FOOD K®****PRATIPACK®****SERVIPACK®****TAKIPACK®**

Groupe Guillin, une entreprise **familiale** en mouvement **permanent**

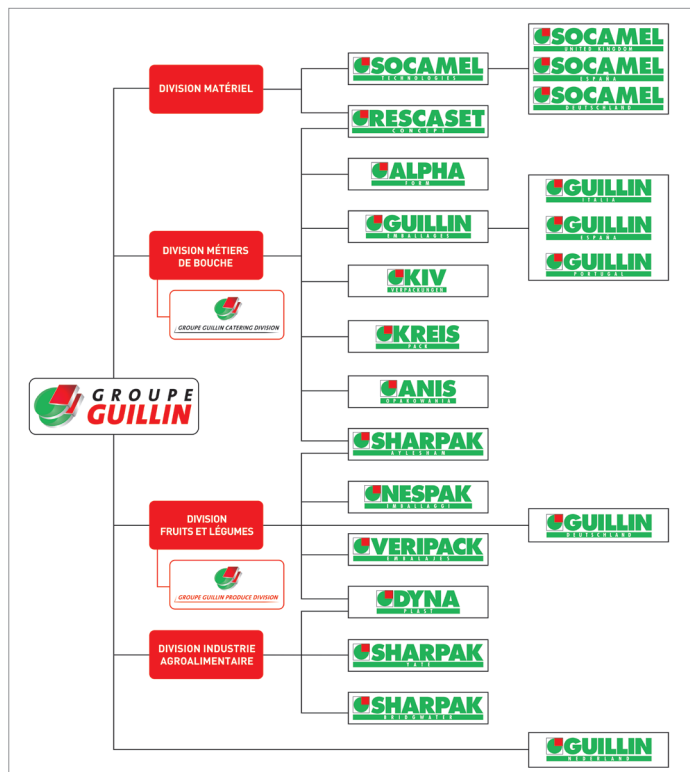
Depuis 1972, une dynamique de croissance harmonieuse a permis au Groupe Guillin de se développer sur des bases solides constituées d'un concept fort "Qualité / Gamme / Service" et d'une culture d'entreprise affirmée "Entreprendre, dialoguer, innover et responsabiliser". Une efficacité qui passe bien sûr par une maîtrise industrielle et commerciale sans faille, composante essentielle de la réussite d'un Groupe de 2 300 collaborateurs et 575,1 millions d'euros de chiffre d'affaires.

## La **stratégie** du Groupe Guillin

▼ 22 sociétés spécialisées par marché et par pays



▼ Une organisation par Division

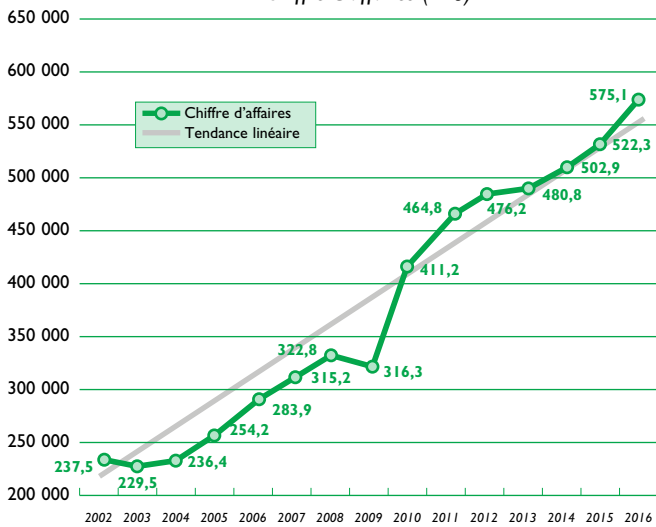


## Des **innovations** majeures

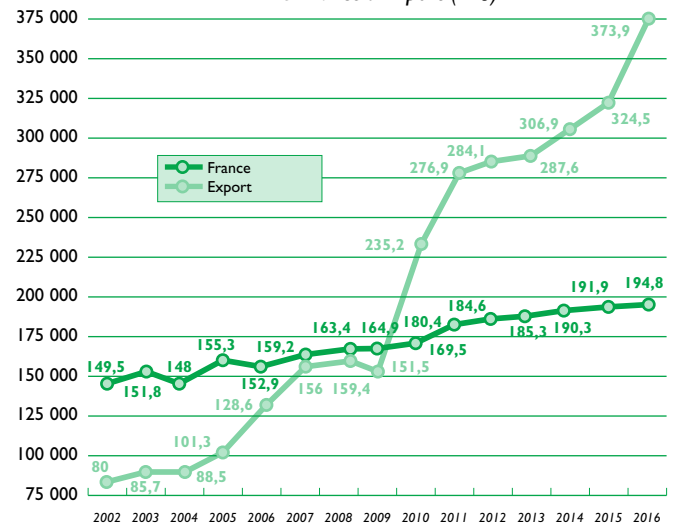


# Le Groupe Guillin en quelques chiffres

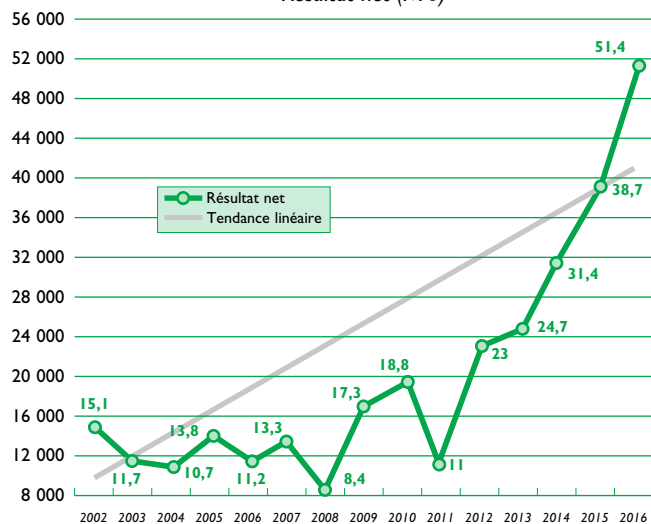
### Chiffre d'affaires (M€)



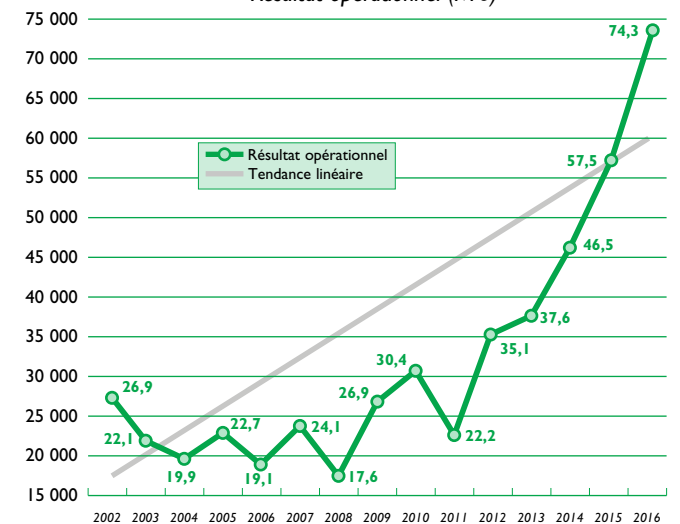
### PAO France / Export (M€)



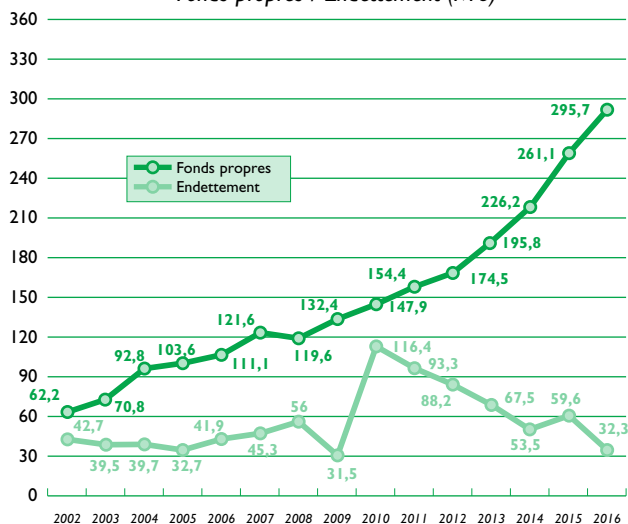
### Résultat net (M€)



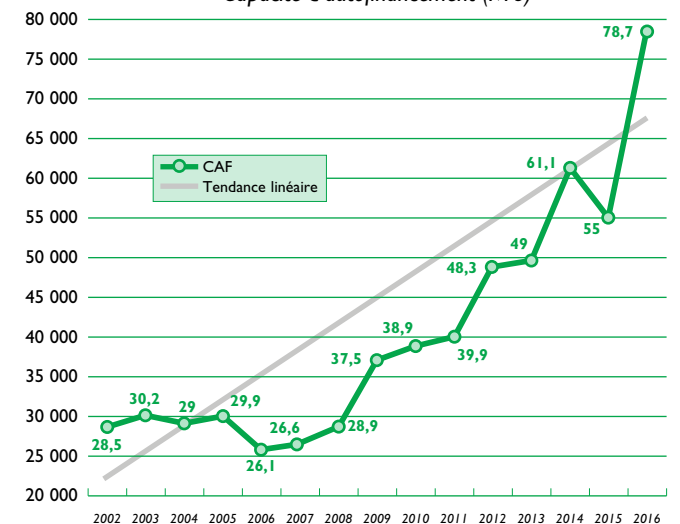
### Résultat opérationnel (M€)



### Fonds propres / Endettement (M€)



### Capacité d'autofinancement (M€)



# Des **unités** productives et réactives



## 1 Environnement économique du Groupe Guillin

L'environnement économique du Groupe Guillin est principalement européen avec plus de 95 % de ses ventes sur ce territoire. La croissance en 2016 dans l'Union européenne a atteint 1,9 % et 1,7 % pour la zone euro, supérieure à celle de 2015. Ce timide redressement cache des disparités géographiques importantes. Dans certains pays, la croissance du Produit Intérieur Brut a été plus faible que la moyenne européenne (France : 1,2 %, Italie : 0,9 %), dans d'autres pays elle a été dans la moyenne (Royaume-Uni : 1,8 %, Allemagne : 1,9 %), et enfin dans d'autres, supérieure (Pologne : 3,4 %, Espagne : 3,2 %). Les prévisions pour 2017 sont légèrement inférieures avec 1,8 % pour l'Union européenne et 1,6 % pour la zone euro. Le Royaume-Uni a une incertitude forte quant aux conséquences du Brexit sur sa croissance future, ceci perdurera tant que de plus amples éléments de négociation ne seront pas connus.

Grâce à son positionnement géographique et sa stratégie, le Groupe Guillin bénéficie de la croissance de ces pays. En effet, en 2016, le Groupe Guillin réalise un peu plus de 34 % de ses ventes en France, près de 17 % au Royaume-Uni, et environ 11 % en Italie. Les inconnues liées au Brexit n'ont pas impacté la demande concernant les produits du Groupe au Royaume-Uni mais la baisse de la livre sterling depuis juin 2016 a augmenté les coûts des matières premières basées sur l'euro.

Le prix des matières premières plastiques en 2016 est peu corrélé à celui du pétrole exprimé en dollar américain. En effet, après une forte baisse entre 2013 et 2015, le prix du baril de pétrole est remonté en 2016 à

presque 54 USD soit une hausse de plus de 40 % en un an. Les matières premières ont quant à elles continué à baisser jusqu'à l'été 2016, puis, après une stabilisation, sont en hausse depuis le quatrième trimestre 2016. Pour rappel, le Groupe fabrique des produits en PET (polyéthylène téréphtalate), en PP (polypropylène), PS (polystyrène) et OPS (polystyrène orienté).

Les aléas climatiques ont une influence notable sur une partie significative du chiffre d'affaires du Groupe. On constate que la météo a été globalement favorable en 2016. Certains décalages ont eu lieu mais l'année a été correcte pour quasiment l'ensemble de la filière fruits et légumes.

Dans un contexte globalement déflationniste des prix de vente suite à la baisse des prix des matières premières plastiques, le Groupe Guillin a vu son PAO (Produit des Activités Ordinaires = chiffre d'affaires net des remises, ristournes, participations commerciales et escomptes) 2016 (568,7M€) augmenter de 10,1M€. Il était de 558,6M€ en 2015 pro-forma (à périmètre comparable, comme si les sociétés Kreis acquises le 30 novembre 2015 avaient été intégrées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015), soit une augmentation de 10,1 % par rapport à 2015 et de 1,8 % par rapport à 2015 pro-forma.

Grâce à sa politique d'investissements industriels continue (représentant 6 % du CA net en 2016), à ses innovations produits et techniques ainsi qu'à la motivation et la détermination de ses équipes, le Groupe Guillin a réalisé ses meilleurs résultats historiques pour la cinquième année consécutive.

## 2 Le Groupe Guillin

### QUALITÉ / GAMME / SERVICE : LA TRILOGIE DE LA PERFORMANCE

Depuis 1972, ce concept est le moteur de la performance et du développement du Groupe. Considérée comme une exigence absolue pour l'ensemble des activités (conception, production, distribution, commercialisation, organisation), la qualité se concrétise par des certifications ISO et BRC de l'ensemble des sociétés du Groupe et fait l'objet d'actions de sensibilisation régulières et de contrôle auprès des équipes. La politique de gamme s'illustre par la production d'un ensemble de produits homogènes standards offrant une réelle valeur ajoutée marketing pour répondre à toutes les demandes des différents segments de marché. Enfin, l'esprit de service qui anime chaque collaborateur se fonde sur l'anticipation des besoins, et s'appuie sur une organisation logistique rigoureuse et réactive.

### UNE ENTREPRISE PATRIMONIALE

La culture de l'entreprise et son succès découlent directement du "patrimoine humain" constitué par la personnalité et les valeurs du fondateur. Esprit d'équipe, excellence, performance, respect, réactivité, sens du service... sont à l'origine de l'aventure entrepreneuriale. Ces valeurs, aujourd'hui devenues principe d'actions, continuent à guider et à motiver les plus de deux mille trois cents salariés qui constituent le Groupe Guillin. Fidèle à ses origines, le Groupe, réalisant 568,7 M€ de PAO, a implanté son siège social à proximité du berceau familial et reste depuis ses débuts majoritairement détenu par la famille Guillin.

### UN MANAGEMENT DYNAMIQUE

Chaque jour, le management s'attache à favoriser l'épanouissement et le perfectionnement des compéten-

ces des salariés afin qu'ils contribuent au développement harmonieux du Groupe. Ce style de management rigoureux sait concilier efficacement l'esprit d'équipe, la responsabilisation, le respect de l'autre, le dialogue, la transparence et la convivialité. Une politique de formation dynamique offre aux hommes et aux femmes du Groupe les moyens de progresser dans leurs métiers.

## DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le Groupe Guillin agit sur deux marchés distincts qui suivent chacun des cycles économiques différents :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (grande distribution, cash & carry, commerce traditionnel,...), des fruits et légumes, de la restauration hors-domicile et de l'industrie agroalimentaire, et
- le matériel (chariots de distribution de repas et machines de scellage destinés aux collectivités et aux cuisines centrales).

## LA SOCIÉTÉ MÈRE S.A. GROUPE GUILLIN

Pour fédérer et harmoniser ses 25 sociétés réparties dans toute l'Europe, le Groupe Guillin s'appuie sur sa holding basée à Ornans, qui centralise les fonctions stratégiques du Groupe : analyser les potentialités de développement, définir les grandes orientations, fixer les objectifs, favoriser les synergies, impulser les grandes évolutions, décider des investissements stratégiques.

La maîtrise globale de la finance à la consolidation comptable, la définition et le contrôle des budgets de fonctionnement des filiales et le développement de l'informatique, constituent les clefs d'une dynamique de croissance harmonieuse.

La holding emploie 41 personnes regroupées dans six directions (juridique, financière, informatique, industrielle, marketing et affaires sociales) qui jouent le rôle de "fonction support" pour l'ensemble du Groupe, permettant ainsi d'en renforcer la cohérence.

Le chiffre d'affaires de la holding s'élève à 13,6 M€ en légère baisse de 0,1 M€ par rapport à 2015. Ce chiffre est constitué de facturations :

- de prestations de services aux filiales dans les domaines informatique, juridique, financier, social et marketing,
- de redevances pour l'utilisation du logo de Groupe Guillin et pour des licences d'exploitation de marques, modèles et brevets, et
- de loyers immobiliers.

### Modification de périmètre

Le 28 avril 2016, la société Socamel Technologies, filiale de la société Groupe Guillin, a acquis 80 % des actions de la société Theodor R. Rist GmbH (devenue Socamel Deutschland GmbH le 20 février 2017) en Allemagne. Cette société est spécialisée dans la distribution de matériel (chariot de distribution de repas...).

Pour rappel, l'acquisition des entités Kreis a eu lieu le 30 novembre 2015, avec un effet activité en année pleine en 2016.

## LE SECTEUR "EMBALLAGES"

L'activité du secteur "emballages", en 2016, représente 94 % du PAO de l'ensemble du Groupe Guillin.

### I - L'activité du secteur "emballages"

Le PAO 2016 du secteur "emballages" s'établit à 535,1 M€ contre 481,7 M€ en 2015, en progression de 11,1 %, pour des volumes en hausse de 15,1 %. En comparatif pro-forma (périmètre comparable entre 2015 et 2016) cela représente une augmentation de 2,1 % du PAO et de 5,9 % du volume par rapport à 2015. Toutes les gammes de produits ont participé au développement de ce secteur.

#### I.1 - L'emballage pour les "métiers de bouche"

Les volumes vendus dans le segment de marché "métiers de bouche" progressent de 28,7 %. Pour répondre à la demande de l'ensemble de ses clients, le Groupe Guillin a conçu une stratégie efficace : développer des gammes d'emballages standards créées, conçues et fabriquées en fonction des contraintes et spécificités de chaque segment de marché.

Le marché du commerce traditionnel et de la grande distribution se caractérise par une diversité de métiers (bouchers, charcutiers, traiteurs, pâtisseries, poissonniers...) aux attentes multiples et variées en terme d'emballages qui doivent être pratiques, hygiéniques, hermétiques, esthétiques, scellables, micro-ondables, gerbables, inviolables... Le Groupe Guillin offre une réponse adaptée à chaque besoin à travers des marques déposées : Multipack, Patipack, Actipack, Classipack, Luckypack, Standipack, Wokipack, Takipack, Luxipack, Freshipack, Tusipack, Restipulp... Le Groupe Guillin est présent sur ce marché au travers principalement de ses filiales Guillin Emballages (et ses filiales commerciales à l'étranger), Alphaform, Anis Opakowania, Rescaset Concept, Sharpak Aylesham, KIV Verpackungen (anciennement dénommée "Kiv Kreis"), Kreis Pack et Guillin Nederland. Chaque société du Groupe Guillin dispose d'une large gamme de produits qui lui sont propres. Celle-ci est complétée par les produits des autres sociétés du Groupe et de négoce externe nécessaires à la satisfaction de ses clients, leur offrant ainsi la gamme la plus étendue.

#### I.2 - L'emballage pour les fruits et légumes

Les volumes vendus dans le segment de marché "fruits et légumes" ont augmenté en 2016 de 5,7 %. Sur ce marché international très compétitif et fortement soumis aux contraintes climatiques, le Groupe Guillin a mis en place une organisation spécifique qui offre à ses clients une proximité, gage d'une réactivité optimale.

Les attentes et besoins des producteurs et conditionneurs de fruits et légumes sont par nature liés aux variations saisonnières, climatiques et locales. Face à cette difficulté, le Groupe a su imaginer et proposer une offre variée et adaptée aux particularités de ce marché.

La commercialisation et la diffusion de ses emballages sont assurées par un réseau dynamique de sociétés spécialisées par pays assurant une réelle proximité avec le client. Chaque société du Groupe offre également sa large gamme à ses sociétés sœurs afin de proposer à leurs clients l'offre la plus large et la plus complète du marché. Les sociétés agissant sur ce secteur d'activité sont Nespak, Dynaplast, Veripack Embalajes, Sharpak Aylesham, Guillin Nederland et Guillin Deutschland.



### 1.3 - L'emballage pour les industriels de l'agroalimentaire (IAA)

Les volumes vendus dans le segment de marché "IAA" ont progressé de 13,9 % en 2016.

Les sociétés du Groupe Guillin proposent à leurs clients une large gamme de produits adaptée à leurs besoins notamment à destination des industriels de l'agroalimentaire pour le métier de la viande rouge, de la volaille, des plats cuisinés, de la biscuiterie, de la pâtisserie et/ou du chocolat.

Les sociétés agissant sur ce secteur sont : Sharpak Yate, Sharpak Bridgwater, Anis Opakowania, Sharpak Aylesham, Nespak, Guillin Nederland, Dynaplast et Rescaset Concept.

### 1.4 - La feuille de thermoformage

En marge de son offre d'emballages thermoformés, le Groupe Guillin a développé un savoir-faire complémentaire et cohérent : la production et la commercialisation de feuilles plastique pour le thermoformage haut de gamme. Cet objectif est assuré principalement par Dynaplast qui possède une expertise reconnue auprès des thermoformeurs intégrés. Son savoir-faire technologique et son organisation technico-commerciale lui permettent de s'adapter aux cahiers des charges les plus rigoureux, de répondre aux demandes spécifiques et de mettre au service de ses clients une approche marketing de pointe grâce à un laboratoire intégré.

### 2 - Résultat opérationnel du secteur "emballages"

Le résultat opérationnel du secteur "emballages" s'élève à 64,9 M€ en progression significative de 18,3 M€ soit + 39,4 % par rapport à 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- une augmentation des volumes vendus de 15,1 %, et
- une amélioration de la marge due à la maîtrise des prix de vente des produits du Groupe.

## LE SECTEUR "MATÉRIELS"

Le marché de la restauration hors domicile comprend la restauration commerciale (sur place ou à emporter) et la restauration sociale (en établissements hospitaliers, scolaires, pénitentiaires, aux maisons de retraite, à l'armée...). Pour garantir aux cuisines des collectivités des solutions de conditionnement et de transport des repas dans les meilleures conditions d'hygiène et de présentation des aliments, le Groupe Guillin conçoit, fabrique, et distribue à travers ses sociétés Socamel Technologies et

Rescaset Concept des équipements destinés à la logistique de distribution en liaison froide et liaison chaude. Cette activité représente 5,9 % du PAO consolidé du Groupe Guillin. Cinq sociétés contribuent au résultat de ce secteur : Socamel Technologies et ses filiales anglaise Socamel UK, espagnole Tecnologias Socamel 3000 et allemande Socamel Deutschland, et Rescaset Concept pour la part de son activité liée à la fabrication et à la commercialisation de scelleuses.

Le PAO 2016 du secteur "matériels" s'établit à 33,7 M€ contre 34,8 M€ en 2015, soit un retrait de 3 %. Le chiffre d'affaires du second semestre 2016 de ce secteur a vu une progression de 16,9 % par rapport au premier semestre avec la reprise des ventes au grand export.

### I - L'activité du secteur "matériels"

Le Groupe Guillin conçoit et distribue les équipements suivants à destination de la logistique de la liaison froide et liaison chaude :

- machines et lignes de scellage et de conditionnement permettant de conditionner les repas qui seront ensuite refroidis et conservés jusqu'à leur date de consommation,
- fours de remise en température destinés à la restauration collective, aux établissements scolaires, aux maisons de retraite, aux hôpitaux et aux prisons, produits commercialisés essentiellement en France,
- chariots de distribution et de remise en température destinés principalement à la restauration couchée à l'hôpital et en clinique ; les chariots "Socamel" utilisent principalement la technologie de "l'air pulsé".

L'association emballages/matériels permet d'offrir au marché un concept global qui consiste à garantir aux cuisines centrales des collectivités des solutions complètes de conditionnement et de transport des repas jusqu'au consommateur final dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité et de présentation.

Les conséquences du vieillissement de la population, avec l'ouverture de nombreuses maisons de retraites, et le développement de nouveaux produits et concepts doivent permettre de poursuivre le développement de ce secteur notamment à l'international.

### 2 - Résultat opérationnel du secteur "matériels"

Le résultat opérationnel de ce secteur est en baisse, il s'élève à 2,9 M€ représentant 8,7 % du PAO du secteur "matériels". Le résultat d'exploitation (résultat opérationnel hors produits et charges non récurrents, participation et intéressement) est en hausse de 2,1 %.

## 3 La politique d'investissements et de recherche et développement du Groupe Guillin

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Le Groupe Guillin investit chaque année entre 4 à 7 % de son chiffre d'affaires afin de maintenir et développer son parc machines et bâtiments et de disposer ainsi d'un outil industriel des plus performants.

En 2016, les investissements réalisés sont de 34,2 M€, soit 6 % du PAO. Les investissements en machines et outillages s'élèvent à 17,2 M€, ceux en terrains et bâtiments à 5,1 M€. L'acquisition et la construction de nouveaux bâtiments ont été nécessaires afin d'accroître ses capacités de stockage et d'améliorer la productivité de ce secteur.

Comme chaque année, l'effort d'investissement est important pour acquérir des machines et moules neufs et ainsi garder une longueur d'avance tant technologique que commerciale.

Les investissements prévus en 2017 seront de l'ordre de 6 % du PAO.

## ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Dès son origine, le Groupe Guillin s'est imposé grâce à des produits novateurs et des créations originales. Pour maintenir sa position de leader, la politique d'innovation fondée sur l'écoute des clients et l'anticipation a un objectif majeur : toujours conserver un concept d'avance.

### L'anticipation : de l'intuition à l'application

Démarche innée et intuitive chez le fondateur du Groupe, l'anticipation est devenue un principe fondamental, moteur de développement et gage de maintien du leadership sur les marchés. Elle est au cœur des préoccupations des bureaux d'études des sociétés du Groupe dont le rôle est d'imaginer et de concevoir des produits toujours mieux adaptés aux besoins des clients.

### L'innovation au cœur du succès

Veille des évolutions et des tendances du marché, détection des besoins émergents, études pour le développement de nouveaux designs, recherche de nouvelles fonctionnalités produits et de nouveaux matériaux... sont les facteurs clés du succès de la politique d'innovation du Groupe. Les études et recherches concernent également de nouvelles technologies, plus particulièrement pour l'activité "matériels".

Le Groupe Guillin continue sa démarche d'innovation en proposant au marché une offre d'emballages réalisée avec des matières premières renouvelables. Par exemple, une barquette novatrice en carton, 100 % étanche, entièrement personnalisable « Food K » a été créée. Le Groupe commercialise des barquettes en pulpe de cellulose et a mis en œuvre un concept novateur carton/plastique avec la boîte Luxipack. Cette démarche initiée depuis plusieurs années est renforcée dans le cadre de l'anticipation de l'application de la loi française sur la transition énergétique et la croissance verte d'août 2015 interdisant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 la mise à disposition

des gobelets, verres et assiettes jetables de cuisine pour la table en matière plastique, sauf ceux compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées. Le Groupe Guillin, conscient des enjeux et des évolutions législatives, a pris un tournant encore plus marqué sur la maîtrise et le développement de nouveaux matériaux de thermoformage biosourcés et ce de façon déterminée et professionnelle. L'un de ses objectifs est de compléter et de renforcer la gamme de produits offerts à ses clients.

Les produits phares faisant l'objet de nombreuses contre-façons, une politique active en matière de propriété industrielle a été mise en place depuis l'origine.

Le Groupe gère aujourd'hui un portefeuille d'environ 300 titres de propriété industrielle.

### Le design : un accessoire de séduction stratégique

Souvent considéré comme accessoire, le design est conçu au sein du Groupe Guillin comme une composante essentielle du produit. Sa capacité de séduction et de persuasion tant auprès d'un client, d'un prospect, que du consommateur final est capitale. Toute recherche sur un nouveau produit, qu'il soit destiné au marché des métiers de bouche, des fruits et légumes ou aux industriels de l'agroalimentaire (notamment dans la biscuiterie) et au segment "matériels", intègre en amont une réflexion poussée sur le design pour le rendre attractif, fonctionnel et parfaitement adapté aux besoins de l'utilisateur final. Comme chaque année, le Groupe Guillin consacre environ 1 % de son PAO à la Recherche et Développement pour le secteur "emballages" et 2,4 % pour le secteur "matériels". Les efforts de Recherche et Développement dans les différents secteurs ont pour objectif de permettre au Groupe d'augmenter son offre produit et d'améliorer ses prix de revient par la réduction de la consommation des matières et des énergies, le tout s'inscrivant dans une politique de développement durable.

L'ensemble des coûts de Recherche et Développement est comptabilisé en charges d'exploitation. En effet, les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de la norme IAS 38. L'avantage concurrentiel et technologique du Groupe ne se manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.

## 4 L'activité du Groupe Guillin en 2016

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS

#### I - Compte de résultat

Le PAO du Groupe s'élève 568,7 M€ en progression de 10,1 % par rapport à 2015 où il s'établissait à 516,4 M€. Le PAO pro-forma (comme si les sociétés Kreis avaient été acquises le 1<sup>er</sup> janvier 2015) est en progression de 1,8 % par rapport à 2015.

À taux de change constant, le PAO aurait été de 583,8 M€, soit une augmentation de 4,5 % par rapport au PAO pro-forma 2015, la livre sterling ayant baissé en moyenne de 12,8 % par rapport à 2015 et le zloty de 4,3 %. La forte baisse de la livre sterling a un impact significatif sur l'analyse de

l'ensemble des produits et charges du compte de résultat. **Le PAO du secteur "emballages"** s'établit à 535,1 M€ contre 481,7 M€ en 2015, soit une progression de 11,1 %, et 15,1 % en volume, grâce à un effet périmètre de 8,8 %. Le PAO pro-forma de ce secteur est en progression de 2,1 % par rapport à 2015.

**Le PAO du secteur "matériels"** s'établit à 33,7 M€ contre 34,8 M€ en 2015, soit un retrait de 3 %. Le chiffre d'affaires du second semestre 2016 de ce secteur a vu une progression de 16,9 % par rapport au premier semestre avec la reprise des ventes au grand export.

**Les prix des matières premières** en 2016 ont encore fortement fluctué. Après une baisse de l'ensemble des

prix des matières au premier semestre 2016, le prix des matières a à nouveau augmenté en particulier au dernier trimestre et la hausse se poursuit sur toutes les matières début 2017.

**La marge du Groupe** augmente de 13,8 % par rapport à 2015 soit de 39,3 M€ en valeur. Elle se décompose par secteur de la façon suivante :

- La marge du secteur “emballages” augmente de 15 % par rapport à 2015. Cette variation s’explique par :
  - un gain lié à un effet volume de 14,2 %, principalement lié à l’acquisition des sociétés Kreis,
  - un gain sur achats,
  - une perte due à la baisse des prix de vente.

La marge représente 56 % de la production contre 54,5 % en 2015.

- La marge du secteur “matériels” augmente de 1 % par rapport à 2015.

**Le résultat opérationnel courant du Groupe avant autres produits et autres charges opérationnels** augmente de 17,2 M€, soit une progression de 30,5 % par rapport à 2015. Il s’élève à 73,5 M€ contre 56,3 M€ en 2015. La progression du résultat opérationnel est due essentiellement à l’augmentation de la marge brute (marge sur matières premières, emballages...).

**Le résultat opérationnel** du Groupe s’élève à 74,3 M€ en augmentation de 16,8 M€ soit une évolution de 29,1 % ; il représente 13,1 % du PAO.

**Les autres achats et charges externes** augmentent globalement de 10 %.

- Les charges variables progressent de 11 %, elles représentent désormais 11,5 % du PAO contre 11,4 % en 2015. Les coûts de distribution (transport sur ventes, logistiques) augmentent encore sensiblement cette année notamment en raison des volumes de l’activité “emballages” qui augmente de 15,1 %.

- Les frais fixes progressent de 8,3 %, ils représentent désormais 6,3 % du PAO contre 6,4 % en 2015. La forte augmentation des prestations de services (amélioration des systèmes d’information) explique essentiellement cette hausse mais elle a été compensée par la bonne maîtrise des autres postes. Les coûts d’entretien ont été stabilisés grâce aux investissements conséquents entrepris ces dernières années.

**Les frais de personnel** augmentent de 9,5 %, pour des volumes progressant dans le secteur “emballages” de 15,1 %. Cette hausse s’analyse de la façon suivante :

- les effectifs progressent de 20,5 % en moyenne en raison principalement des acquisitions réalisées fin 2015,
- un maintien des coûts d’interim pour faire face à l’augmentation de la production dans le secteur “emballages”.

**Les autres charges et produits opérationnels** du Groupe représentent un gain net de 0,7 M€ contre un gain de 1,2 M€ en 2015, conséquence d’un remboursement d’assurance pour un sinistre passé.

**Le coût de l’endettement financier** du Groupe diminue de 0,2 M€ soit 10,3 %. Cette baisse des frais financiers s’explique par le désendettement du Groupe tout au long de l’année 2016 et par le maintien des taux à des niveaux historiques les plus bas.

**Le résultat net** du Groupe s’élève à 51,4 M€ en progression de 32,8 % par rapport à 2015, il représente 9,0 % du PAO 2016. Cette hausse de 12,7 M€ s’explique essentiellement par :

- un accroissement du résultat opérationnel récurrent de 17,2 M€, dû principalement à la hausse de la marge,
- une baisse du résultat des autres produits et charges opérationnels de 0,5 M€,
- une baisse du résultat financier de 2,4 M€, liée aux pertes de changes,
- une réduction des coûts de l’endettement de 0,2 M€, et
- une hausse de la charge d’impôts de 1,8 M€.

**La capacité d’autofinancement courant après coût de l’endettement financier net et impôt** s’élève à 78,9 M€, en progression de 23,8 % par rapport à 2015 et représente 13,9 % du PAO. Cette capacité d’autofinancement, en augmentation significative, traduit la rentabilité du Groupe et sa bonne santé financière.

Ce cash flow a permis de financer les investissements industriels et financiers sans altérer la structure financière du Groupe, celle-ci s’améliorant même en 2016.

Le Groupe Guillin réalise pour la cinquième année consécutive ses meilleures performances historiques (résultat opérationnel, résultat net, cash flow courant) dans un environnement économique et financier difficile et complexe à appréhender.

## 2 - Bilan

Les capitaux propres du Groupe s’élèvent à 295,7 M€ en progression de 34,6 M€ par rapport à 2015.

La dette financière nette s’élève à 32,3 M€ au 31 décembre 2016. Le gearing est de 0,11 contre 0,23 en 2015. Le Groupe s’est désendetté de 27,3 M€ en 2016.

La capacité d’autofinancement avant coût de l’endettement financier net et avant impôt s’élève à 99,6 M€, elle est en forte hausse.

La dette financière nette de 32,3 M€ représente 0,3 année de cash-flow avant coût de l’endettement financier net et impôt.

Le Groupe Guillin a donc au 31 décembre 2016 une situation financière saine.

## 3 - Affectation du résultat

L’assemblée générale, sur proposition du conseil d’administration, décide d’affecter le résultat net comptable de l’exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un bénéfice de 30 177 116,71 euros, de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes pour : 12 043 687,50 €
- après prélèvement du report à nouveau pour : 18 618,92 €
- le solde, soit la somme de : 18 152 048,13 € étant affecté à la réserve ordinaire.

Par conséquent, le dividende par action est fixé à 0,65 €.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l’article 158-3-2° du Code général des impôts.

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L’EXERCICE 2016

Aucun événement important à la date du 31 mars 2017 ne s’est produit depuis la clôture de l’exercice 2016, qui soit de nature à modifier les comptes 2016.

## ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### 1 - Contexte économique

L'Europe en 2017 verrait son économie plutôt bien résister au ralentissement de l'activité dans le monde émergent. Monnaie, crédit et pétrole bon marché lui apportent un soutien, la croissance du Produit Intérieur Brut en 2017 en Europe serait alors stable par rapport à 2016, et ce même en France. La reprise économique européenne se poursuivrait doucement.

Néanmoins, l'environnement géopolitique de l'Europe (élections dans de nombreux pays, négociation sur le Brexit...) reste complexe et constitue un frein au retour de la croissance.

Bien que le prix des matières premières plastique en 2017 soit difficilement prévisible, on peut néanmoins penser que les prix des matières premières vont être en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Compte tenu des conditions économiques, géopolitiques et météorologiques toujours incertaines, il est impossible de faire toute prévision ou pronostic pour 2017.

Le Groupe Guillin continue à prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'adapter en permanence à ces environnements complexes, comme il a su le faire précédemment en réalisant ses meilleurs résultats historiques pour la cinquième année consécutive.

Le Groupe Guillin demeure serein et confiant quant à son développement et à son avenir grâce à ses innovations, ses nouveaux produits, ses investissements industriels et financiers très significatifs, sa réactivité commerciale et industrielle, sa position sur des marchés européens porteurs renforcée par ses récentes acquisitions et sa capacité à générer du cash flow.

### 2 - Contentieux : Droit de la concurrence

a) Comme nous vous en avons tenu informés dans les rapports annuels précédents depuis celui de 2011, la Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia (CNMC) Espagnole (anciennement Comisión Nacional de la Competencia) a mené une enquête sur des présomptions d'entente illégale qui se serait produite entre 1999 et 2006 sur le marché des emballages pour fruits et légumes en Espagne.

Veripack Embalajes, filiale de Groupe Guillin, ayant acquis en juin 2006 certains actifs spécifiques concernant les

emballages pour le marché des fruits et légumes de la société Autobar Packaging Spain, se trouve ainsi avoir été soumise à cette enquête.

En décembre 2011, la CNMC ayant rendu publiques les conclusions de son enquête a notifié à Veripack Embalajes une amende dont Groupe Guillin était tenue solidairement responsable.

Veripack Embalajes considérant ne pas être responsable des agissements d'Autobar Packaging Spain, société toujours en activité sous le nom d'ITC Group Bilbao SA, a introduit un recours devant la cour d'appel de Madrid. À la suite de la décision de la cour d'appel de Madrid en 2013, la CNMC en mars 2015 a réduit l'amende à un montant de 1,2 M€. Un recours a été formé par Veripack Embalajes contre cette décision dont elle est toujours en attente.

b) Dans la continuité de ce litige, l'un des cartellistes a assigné, au plan civil, fin décembre 2013, les clients qui auraient subi un préjudice du fait de l'existence du cartel et les prétendus autres cartellistes dont certaines entités du Groupe Guillin : à savoir Nespak, Veripack Embalajes, et Groupe Guillin devant le tribunal de Bologne en Italie. Les clients ont présenté des demandes reconventionnelles en dommages et intérêts. Les entités du Groupe Guillin ont signé une transaction avec les clients dont le contenu est confidentiel. Certains autres cartellistes ont signé au début 2017 une transaction avec les clients. Le procès continue quant aux demandes reconventionnelles entre concurrents, et entre les clients et les cartellistes qui n'ont pas signé de transaction. La prochaine audience est prévue pour fin septembre 2017.

c) Toujours dans la continuité de la décision de la CNMC, deux clients espagnols ont poursuivi, en Italie, un des cartellistes qui lui-même a attiré en novembre 2015 d'autres cartellistes et Nespak, Veripack Embalajes et Groupe Guillin devant le tribunal de Gênes. À la suite de différentes transactions intervenues entre les demandeurs et défendeurs en 2016 et début 2017, ce litige est clos.

## RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2016 aux organes de direction du Groupe Guillin dans le cadre de leurs fonctions dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,8 M€ net de charges et d'impôts.

## 5 Les risques liés à l'activité du Groupe Guillin

L'information relative aux risques du Groupe est disponible dans l'annexe consolidée au paragraphe 2.26.

## 6 Délais de paiement des fournisseurs du Groupe Guillin

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, ci-après est précisée la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes fournisseurs (montants hors factures non parvenues) et des comptes rattachés de Groupe Guillin SA s'élevant à 378 k€, contre 414 k€ en 2015.

	2016	2015
Factures non échues	343 k€	306 k€
Factures échues	35 k€	108 k€

## 7 Le Groupe Guillin et la bourse

### ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Le cours le plus haut de l'année 2016 a été de 33,80 € et le plus bas à 20,25 €. Le cours moyen sur l'année a été de 25,08 €. Le cours de clôture au 31 décembre 2016 était de 32,70 € contre 23,28 € au 31 décembre 2015. La variation sur l'année 2016 a été de + 40,46 %, sachant que l'indice du CAC MID&SMALL a progressé de 7,19 %, le taux de rotation du capital est de 12,96 %.

En 2016, il a été échangé 2 401 259 titres pour une valeur totale de 60,9 M€.

Le Groupe Guillin poursuit une communication régulière en maintenant son contrat avec un diffuseur professionnel agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Par ailleurs, Groupe Guillin SA est accompagnée par Gilbert Dupont en qualité de Listing Sponsor.

Groupe Guillin SA a réalisé des opérations d'achat et de vente de ses propres actions en 2016, qui se décomposent de la manière suivante :

	Quantités	Valeurs du portefeuille	Cours moyen unitaire de l'action	Prix de vente	Cours moyen unitaire de la transaction
<b>Titres au 01/01/2016</b>					
Contrat d'animation	9 475	210 223,72	22,19		
Contrat croissance externe	34 130	132 742,00	3,89		
<b>Total</b>	<b>43 605</b>	<b>342 965,72</b>	<b>7,87</b>		
Achats	254 690	6 371 178,22	25,02		
Ventes	- 255 684	- 6 301 047,00	24,64	6 345 193,61	24,82
<b>Titres au 31/12/2016</b>					
Contrat d'animation	8 481	280 354,94	33,06		
Contrat croissance externe	34 130	132 742,00	3,89		
<b>Total</b>	<b>42 611</b>	<b>413 096,94</b>	<b>9,69</b>		

### INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

#### Participations dans le capital de la Société

En application de l'article L233-13 du Code de commerce, les indications suivantes sont communiquées en fonction des informations reçues en vertu des disposi-

tions des articles L233-7 et L233-12 du Code de commerce :

Identité des personnes morales ou physiques détenant plus de 15 %, 20 %, 25 %, 50 % et 66,66 % du capital social ou des droits de vote au 13 mars 2017.

Seuils	Actions	Droits de vote AGM
5 %		
10 %		
15 %	SC Le Château	
20 %	SC L'Atelier SC La Brayère	SC L'Atelier SC Le Château
25 %		SC La Brayère
30 %		
33,33 %		
50 %	SC La Brayère <sup>(1)</sup> SC L'Atelier <sup>(2)</sup> SC Le Château <sup>(3)</sup> Famille Guillin <sup>(4)</sup>	
66,66 %		SC La Brayère <sup>(1)</sup> SC L'Atelier <sup>(2)</sup> SC Le Château <sup>(3)</sup> Famille Guillin <sup>(4)</sup>
90 %		
95 %		

<sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup> <sup>(4)</sup> SC La Brayère, SC L'Atelier, SC Le Château et Famille Guillin agissent de concert.

### Participation des salariés au capital social

Vu les dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, il est précisé qu'aucun salarié de la Société ne détient de participation au capital qui soit matérialisée par des titres faisant l'objet d'une gestion collective (« Plan d'Épargne d'Entreprise - PEE » ou « Fonds Commun de Placement d'Entreprise - FCPE ») ou qui soit sujet à une quelconque mesure d'incessibilité.

### Attribution d'actions gratuites aux salariés de la Société

Depuis l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2012 qui a expiré le 24 juillet 2015, aucune action gratuite n'a été attribuée.

### Participation dans le capital d'autres sociétés

Il n'existe aucune participation croisée entre Groupe Guillin SA et une ou plusieurs sociétés.

### Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 dudit Code, s'élève à 39 501 euros au titre de l'exercice 2016 et que l'impôt supporté à ce titre est de 13 600 euros.

### Montant des dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé, au cours des trois derniers exercices, à la distribution des dividendes par action suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0,41 €	NÉANT	NÉANT
31/12/2014	3,80 €*	NÉANT	NÉANT
31/12/2013	2,00 €*	NÉANT	NÉANT

\* Il est rappelé que lors de l'assemblée générale du 12 juin 2015 a été approuvée la division du nominal par 10 au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### Filiales

Conformément aux dispositions de l'article L233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations détenues par la Société figure à la note 19 des comptes sociaux.

### Résultats des 5 derniers exercices de la Société

Conformément aux dispositions de l'article R225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des 5 derniers exercices figure au paragraphe 6 des comptes sociaux.

### Conventions réglementées article L225-38 du Code de commerce

Nous vous informons que les commissaires aux comptes ont été régulièrement informés qu'aucune convention nouvelle, visée à l'article L225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée au titre de l'exercice clos.

Certaines conventions ayant fait l'objet antérieurement d'une autorisation et d'une mention dans le rapport des commissaires aux comptes sont désormais considérées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales à l'intérieur du Groupe Guillin.

### Conventions au titre de l'article L225-102-1 du Code de commerce

Nous vous informons de l'existence de contrats de licence de droit d'auteur portant sur un modèle d'emballage pour aliments créé par Monsieur François Guillin ; ces contrats ont été conclus entre d'une part Monsieur François Guillin, et d'autre part chacune des sociétés Alphaform, Guillin Emballages et Sharpak Aylesham.

### Situations des mandats des administrateurs

Le mandat d'administrateur d'un administrateur arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale. Il sera proposé à l'assemblée générale de le renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera, en 2023, sur les comptes du dernier exercice clos.

## Le Conseil d'Administration

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCES  
ET DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>Délégation</b>	<b>Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE L 225-129-6 C Com</b>	<b>Autorisation d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions L 225-209 C Com</b>
Assemblée générale d'autorisation	AGM du 6 juin 2014 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 3 juin 2016 Délégation de compétence Durée 24 mois
Montant autorisé	344 000 €	Indéterminé dans la limite de 10% du capital
Utilisation par le Conseil	Néant	Néant

# COMPTES CONSOLIDÉS



## 1 Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
<b>Produits des activités ordinaires</b>	Note 18	<b>568 725</b>	<b>516 403</b>
Autres produits de l'activité		91	50
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		5 929	100
Production immobilisée		859	777
Achats consommés	Note 19	- 251 292	- 232 405
Autres achats et charges externes	Note 20	- 101 323	- 92 084
Impôts et taxes	Note 21	- 6 315	- 6 080
Charges de personnel	Note 22	- 114 824	- 104 828
Dotations aux amortissements	Note 23	- 27 279	- 25 797
Dotations aux provisions	Note 24	- 191	- 427
Autres produits d'exploitation	Note 25	1 348	3 240
Autres charges d'exploitation	Note 26	- 2 199	- 2 603
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>73 529</b>	<b>56 346</b>
Autres produits opérationnels	Note 27	3 253	9 697
Autres charges opérationnelles	Note 28	- 2 522	- 8 543
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>74 260</b>	<b>57 500</b>
Coût de l'endettement financier net	Note 29	- 1 486	- 1 656
Autres produits financiers	Note 30	3 097	2 767
Autres charges financières	Note 31	- 5 007	- 2 278
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>70 864</b>	<b>56 333</b>
Impôts sur les résultats	Note 32	- 19 449	- 17 621
<b>Résultat net</b>		<b>51 415</b>	<b>38 712</b>
Attribuable au Groupe		51 397	38 712
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		18	
<b>Résultat par action</b> (en euros)	Note 34	<b>2,78</b>	<b>2,09</b>
<b>Résultat dilué par action</b> (en euros)	Note 34	<b>2,78</b>	<b>2,09</b>

## 2 Etat du résultat global consolidé

(En milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015	
<b>Résultat net de la période</b>	<b>51 415</b>	<b>38 712</b>	
Ecart de conversion	- 9 757	3 424	
Variation de la juste valeur :			
- des couvertures de flux de trésorerie	30	344	
- sur instruments de couverture d'investissement dans une activité à l'étranger	1 302	- 1 166	
Effet d'impôt	- 458	283	
<b>Sous total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>- 8 883</b>	<b>2 885</b>	
Profit (perte) actuariel(le) sur engagements retraite	Note 12.2.2	- 445	448
Effet d'impôt	164	- 150	
<b>Sous total des éléments qui ne seront pas reclassés en compte de résultat</b>	<b>- 281</b>	<b>298</b>	
<b>Résultat global total</b>	<b>42 251</b>	<b>41 895</b>	
Dont attribuable au Groupe	42 233	41 895	
Dont attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	18		

### 3 Bilan consolidé

<b>ACTIF (En milliers d'euros)</b>		<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill	Note 4	60 491	63 929
Autres immobilisations incorporelles	Note 4	607	818
Immobilisations corporelles	Note 5	207 536	204 113
Autres actifs financiers non courants	Note 6	311	303
Impôts différés actif	Note 32	2 992	3 425
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>271 937</b>	<b>272 588</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	Note 7	81 421	77 192
Créances clients	Note 8	112 023	108 375
Créances d'impôt sur les sociétés		400	1 958
Autres créances et actifs courants	Note 9	13 604	10 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	36 834	34 269
<b>Total des actifs courants</b>		<b>244 282</b>	<b>232 245</b>
<b>Total actif</b>		<b>516 219</b>	<b>504 833</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (En milliers d'euros)</b>		<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		11 488	11 488
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 929	4 929
Réserves consolidées		227 880	205 936
Résultat consolidé - Attribuable au Groupe		51 397	38 712
<b>Capitaux propres - Attribuables au Groupe</b>		<b>295 694</b>	<b>261 065</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle sur réserves		37	2
Intérêts ne conférant pas le contrôle sur résultat		18	
<b>Intérêts ne conférant pas le contrôle</b>		<b>55</b>	<b>2</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>295 749</b>	<b>261 067</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour retraite et avantages similaires	Note 12	10 042	9 689
Autres provisions non courantes	Note 13	2 939	3 877
Emprunts et dettes financières long terme	Note 14	44 914	59 713
Impôts différés passif	Note 32	7 610	9 318
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>65 505</b>	<b>82 597</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	Note 13	732	908
Emprunts et dettes financières court terme	Note 14	24 247	34 141
Dettes fournisseurs	Note 15	79 520	78 833
Dettes d'impôt sur les sociétés		4 915	1 976
Autres dettes et passifs courants	Note 16	45 551	45 311
<b>Total Passifs courants</b>		<b>154 965</b>	<b>161 169</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>516 219</b>	<b>504 833</b>

## 4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>51 415</b>	<b>38 712</b>
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeurs nettes sur actifs non courants	Note 36.1	27 275	25 790
Dotations nettes aux provisions		191	427
Plus values et moins values de cessions		1 293	- 496
Autres produits et charges calculés	Note 36.2	- 1 266	- 709
<b>Capacité d'autofinancement courante après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>78 908</b>	<b>63 724</b>
Autres produits et charges opérationnels calculés	Note 36.2	- 198	- 8 697
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>78 710</b>	<b>55 027</b>
Coût de l'endettement financier net		1 486	1 656
Charge d'impôts (y compris différés)		19 449	17 621
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>99 645</b>	<b>74 304</b>
<b>Impôts nets versés</b>	Note 36.3	<b>- 15 386</b>	<b>- 15 390</b>
Variation des stocks nets de dépréciation		- 4 121	- 1 855
Variation des clients nets de dépréciation		- 3 298	- 5 269
Variation des dettes fournisseurs		396	5 243
Variation des autres dettes et créances		- 2 787	- 1 522
<b>Total variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>- 9 810</b>	<b>- 3 403</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>74 449</b>	<b>55 511</b>
Acquisitions d'immobilisations industrielles		- 34 237	- 28 422
Cessions d'immobilisations	Note 36.4	763	2 330
Variation des créances et dettes sur immobilisations		2 279	- 2 689
Autres flux liés aux opérations d'investissement			- 7
Acquisitions de filiales	Note 36.5	- 5 689	- 14 650
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>- 36 884</b>	<b>- 43 438</b>
Nouveaux emprunts		12 208	22 617
Remboursements emprunts		- 32 137	- 25 608
Intérêts payés		- 1 520	- 1 652
Dividendes versés		- 7 578	- 7 024
Rachats et ventes d'actions propres	Note 11.2	- 26	25
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>- 29 053</b>	<b>- 11 642</b>
Incidence des écarts de conversion		- 4 373	1 026
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>4 139</b>	<b>1 457</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>31 784</b>	<b>30 327</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	Note 36.6	<b>35 923</b>	<b>31 784</b>

## 5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Capitaux propres										
	Capital	Primes	Réserves	Actions propres	Écarts de conversion	Variation des justes valeurs et autres	Écarts actuariels nets	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
<b>Au 01/01/2015</b>	<b>11 488</b>	<b>4 929</b>	<b>174 947</b>	<b>- 326</b>	<b>5 777</b>	<b>- 1 850</b>	<b>- 170</b>	<b>31 389</b>	<b>226 184</b>	<b>15</b>	<b>226 199</b>
<b>Résultat net</b>								<b>38 712</b>	<b>38 712</b>		<b>38 712</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>					<b>3 424</b>	<b>- 539</b>	<b>298</b>		<b>3 183</b>		<b>3 183</b>
<b>Résultat global</b>					<b>3 424</b>	<b>- 539</b>	<b>298</b>	<b>38 712</b>	<b>41 895</b>		<b>41 895</b>
Affectation résultat N - I			31 389					- 31 389			
Distribution de dividendes			- 7 023						- 7 023	- 1	- 7 024
Actions propres			27	- 16					11		11
Variation de périmètre			- 2						- 2	- 12	- 14
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>11 488</b>	<b>4 929</b>	<b>199 338</b>	<b>- 342</b>	<b>9 201</b>	<b>- 2 389</b>	<b>128</b>	<b>38 712</b>	<b>261 065</b>	<b>2</b>	<b>261 067</b>
<b>Résultat net</b>								<b>51 397</b>	<b>51 397</b>	<b>18</b>	<b>51 415</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>					<b>- 9 757</b>	<b>874</b>	<b>- 281</b>		<b>- 9 164</b>		<b>- 9 164</b>
<b>Résultat global</b>					<b>- 9 757</b>	<b>874</b>	<b>- 281</b>	<b>51 397</b>	<b>42 233</b>	<b>18</b>	<b>42 251</b>
Affectation résultat N - I			38 712					- 38 712			
Distribution de dividendes			- 7 578						- 7 578		- 7 578
Actions propres			29	- 71					- 42		- 42
Autres mouvements			16						16		16
Variation de périmètre										35	35
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>11 488</b>	<b>4 929</b>	<b>230 517</b>	<b>- 413</b>	<b>- 556</b>	<b>- 1 515</b>	<b>- 153</b>	<b>51 397</b>	<b>295 694</b>	<b>55</b>	<b>295 749</b>

## 6 Annexe aux états financiers consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

### 1- PRÉSENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS

#### 1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE

Groupe Guillin SA est une société anonyme de droit français qui est domiciliée à Ornans, en France.

Le Groupe agit sur deux marchés :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (alimentation, chaîne de restauration, traiteur, pâtisserie, boucherie, collectivité...), des fruits et légumes et des industriels de l'agroalimentaire (IAA) ;
- le matériel (logistique, plats collectifs).

Les états financiers consolidés du Groupe Guillin pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme le "Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

#### 1.2 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le 28 avril 2016, la société Socamel Technologies a acquis 80% des actions de la société de droit allemand Theodor R. Rist GmbH, distributeur historique des produits Socamel. Cette société, intégrée globalement à partir de cette même date, est dénommée Socamel Deutschland GmbH depuis le 20 février 2017.

Il est important de rappeler qu'en 2015 le périmètre avait évolué avec l'acquisition le 30 novembre 2015 de 100% des actions de KIV Kreis GmbH et KFB GmbH en Allemagne ainsi que de Kreis Pack Sp. z o.o. en Pologne. A noter que la société KIV Kreis est désormais dénommée KIV Verpackungen.

Compte tenu de la date d'acquisition de ces trois sociétés, seuls les bilans ont été intégrés globalement au 31 décembre 2015. Le PAO (Produit des Activités Ordinaires = chiffre d'affaires net des remises, ristournes, participations commerciales et escomptes) 2016 du Groupe s'élève à 568 725 k€ comparé à 558 615 k€ en 2015 à périmètre comparable en prenant en compte 12 mois d'activité pour ces trois nouvelles sociétés en 2015.

### 2- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 mars 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 9 juin 2017.

#### 2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité à la fois avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire, au 31 décembre 2016. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC ou non encore approuvée par l'Union européenne.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

#### 2.2 RÉFÉRENTIEL IFRS APPLIQUÉ

Les normes, amendements aux normes existantes et les interprétations adoptés par l'Union européenne et entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ne trouvent pas à s'appliquer ou n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Les nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne incluent notamment :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. Le Groupe a décidé de ne pas anticiper l'application de cette norme, dont les effets attendus ne devraient pas être significatifs.

- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », prévoit que le chiffre d'affaires sera reconnu pour le montant qui reflète les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de la livraison de biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. Toutefois, le Groupe a décidé de ne pas l'appliquer par anticipation. Le Groupe lancera en 2017 une évaluation des effets de la norme IFRS 15.

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB et non encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse.

- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et autorise les preneurs à choisir entre la méthode rétrospective et l'approche rétrospective simplifiée. Le Groupe effectuera une évaluation détaillée en 2017.

## 2.3 BASES DE PRÉPARATION

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

## 2.4 ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES AFFECTANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui peuvent affecter, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières, et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs, les provisions pour litiges et les avantages au personnel. Les hypothèses utilisées pour ces estimations figurent respectivement en note 2.10, 2.11 et en note 4, et celles concernant les avantages au personnel et les provisions pour litiges sont spécifiées en note 12 et 2.26.1.

## 2.5 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes des entreprises placées directement ou indirectement sous le contrôle de Groupe Guillin sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque Groupe Guillin a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques stratégiques, financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses actifs. Il est précisé que l'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.

Les entreprises dans lesquelles Groupe Guillin exerce, soit un contrôle conjoint, soit directement ou indirectement une influence notable sur la gestion et la politique financière sans en avoir le contrôle sont consolidées par mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans les profits ou pertes de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat, sur la ligne "Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence".

Les transactions et soldes intra-groupe sont éliminés. Les intérêts ne conférant pas le contrôle sont la quote-part, dans les résultats et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la société

mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Les comptes des filiales sont tous arrêtés au 31 décembre.

## 2.6 MÉTHODES DE CONVERSION MONÉTAIRE

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal (monnaie fonctionnelle) dans laquelle l'entité opère. Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

### 2.6.1 Comptabilisation des opérations en devises étrangères

Les transactions en devise étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### 2.6.2 Les états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en l'absence d'activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### 2.6.3 Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

### 2.6.4 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.



## 2.7 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le Groupe présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS1 "Présentation des états financiers".

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant.
- Les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

Le Groupe complète le compte de résultat par un "Etat du résultat global consolidé".

### 2.7.1 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des actifs coûts de cession inclus.

Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leur flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

### 2.7.2 Autres produits et charges opérationnels

Les "Autres produits et charges opérationnels" regroupent les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, qui sont de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique des entreprises du Groupe, tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité n° 2009-R.03 du 2 juillet 2009.

## 2.8 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3 révisée - Regroupements d'entreprises - depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des

passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill. La détermination des justes valeurs et des goodwill est finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat. Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, et des ajustements de prix éventuels. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, qui sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le prix d'acquisition intègre la juste valeur des actifs et passifs résultant des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix.

Le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009.

## 2.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 2.9.1 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services des bureaux d'études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement selon IAS 38.

Les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de IAS 38. La reconnaissance d'avantages économiques futurs supplémentaires à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses concourant au simple maintien

ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe n'est manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.

### 2.9.2 Goodwill

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises - et IAS 36 - Dépréciation d'actifs - les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et au minimum une fois par an.

Après leur comptabilisation initiale, les goodwill sont évalués au coût, diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

### 2.9.3 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des brevets, marques et licences qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Concessions, brevets et droits similaires	3 - 20 ans
Logiciels	3 - 5 ans

## 2.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composant, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions industrielles	30 ans
Agencements et aménagements	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 - 15 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Matériel informatique	2 - 5 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Les biens utilisés au moyen d'un contrat de location financement, tel que défini par la norme IAS 17, qui, en substance, ont pour effet de transférer au Groupe de

façon substantielle les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés en actifs immobilisés. Les obligations financières correspondantes figurent en passifs financiers.

## 2.11 TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les UGT correspondent aux entités juridiques du Groupe.

La valeur comptable des goodwill a été affectée aux UGT définies par le Groupe et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année et lorsque des événements indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir.

Ces événements correspondent à des changements significatifs qui affectent les objectifs et les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

L'examen porte sur les actifs d'exploitation immobilisés et le besoin en fonds de roulement.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés après impôt établis à partir des plans d'activité à 4 ans, étendu à 5 ans et, au-delà de cet horizon.

Le taux de croissance retenu au-delà de 5 ans correspond au taux de croissance de nos secteurs d'activité et à la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé par le Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable et enregistrée sur la ligne " autres charges opérationnelles " du compte de résultat. Les dépréciations des goodwill comptabilisées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise.

## 2.12 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. Il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris le goodwill) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

## 2.13 ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les placements détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification dépend de l'intention au moment de l'acquisition. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et réexamine cette classification lors de chaque clôture.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39.

### 2.13.1 Placements financiers

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixes, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'éventuelle perte de valeur. L'actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

### 2.13.2 Instruments dérivés

Le Groupe procède à des couvertures de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette, sans risque spéculatif.

Il peut également se couvrir pour les risques de change liés aux variations monétaires.

L'ensemble des instruments de couverture est comptabilisé au bilan, à l'actif, en autres actifs financiers non courant et au passif en emprunts et dettes financières non courant et évalué à la juste valeur.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat, sauf application de la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie ou en cas de couverture d'investissements nets à l'étranger :

- une couverture de juste valeur permet une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque

particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;

- une couverture de flux de trésorerie, couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable et qui affecterait le résultat net présenté ;
- une couverture d'investissement net qui permet notamment de couvrir le risque de change des activités à l'étranger.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie et d'investissements nets, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La juste valeur des instruments dérivés est enregistrée sur la base des montants communiqués par les contreparties bancaires validés par la Direction Financière du Groupe.

### 2.13.3 Créances clients et autres créances

L'évaluation initiale des prêts et créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'ils comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces prêts et créances sont comptabilisés à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Les créances clients sont affectées en clients douteux dès l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire ou lorsque la créance est mise en recouvrement contentieux. Elles sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur ancienneté et de la situation dans laquelle se trouve le client. Une dépréciation est également effectuée lorsque les créances ont un retard significatif et lorsqu'un risque de litige est décelé.

Les créances courantes font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

### 2.13.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et concours bancaires) ainsi qu'aux caisses.

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne "Trésorerie" et au passif sur la ligne "Emprunts et dettes financières court terme".

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IAS 39, évaluées à la juste valeur à chaque clôture.

### 2.13.5 Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

À la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 2.13.6 Autres dettes

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur.

## 2.14 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats. Ces stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les frais financiers sont exclus des stocks. Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

## 2.15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant de modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée.

En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés par entité fiscale.

### Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) et cotisation foncière des entreprises (C.F.E.)

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) sont classées en charges opérationnelles.

## 2.16 CAPITAUX PROPRES

Indépendamment de l'objectif fixé, tous les titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les éventuels profits ou pertes au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres, sont imputés sur les capitaux propres.

## 2.17 PROVISIONS

Les sociétés du Groupe sont engagées ou susceptibles de l'être dans des procédures et litiges qui interviennent dans le cours normal des opérations, dont des réclamations ou contentieux avec les administrations fiscales, sociales, ainsi que des autorités gouvernementales diverses ou de concurrence.

Une provision pour risque et charge est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Groupe Guillin ou de l'une de ses filiales pour régler le litige.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée sur la ligne "autres charges financières".

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

## 2.18 PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

### 2.18.1 Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### 2.18.2 Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements

du Groupe. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe applique IAS 19 révisée et comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global.

### **2.18.3 Autres avantages à long terme**

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations d'entreprises de première catégorie dont les états d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe.

Les autres avantages à long terme incluent également la participation des salariés acquise par tout salarié d'une entreprise française.

Les programmes de médaille du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

### **2.18.4 Descriptions des régimes à prestations définies dans le Groupe Guillin**

Indemnités de départ en retraite (IDR) en France et en Espagne, "Trattamento di Fine Rapporto" (TFR) en Italie sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. La réforme du système de pension italien a apporté des modifications dans le traitement du TFR. Celui-ci était géré jusqu'au 30 juin 2007 dans l'entreprise. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 les nouveaux droits, transférés à l'institut national de sécurité sociale (Istituto Nazionale di Previdenza Sociale, INPS) sont externalisés et gérés à travers un Fonds créé à cette fin.

### **2.19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

Conformément à IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions – les plans d'attributions gratuites d'actions attribués par le Groupe donnent lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

### **2.20 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES**

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peut être évalué de façon fiable.

Le montant des ventes est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir après, le cas échéant, déduction de toutes remises commerciales, rabais sur volumes et similaires, participations commerciales, escomptes financiers. Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a délivré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque le bien a été livré à un client qui l'a accepté et dont le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits attachés à l'activité de service après-vente sont comptabilisés sur la période pour laquelle la garantie est exerçable.

### **2.21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

Sont compris dans cette rubrique les autres produits et charges d'exploitation, les produits et charges non récurrents sur opérations de gestion et les résultats sur cessions d'actifs.

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent également le crédit impôt recherche qui est traité, conformément à la norme IAS 20, comme une subvention liée au résultat.

### **2.22 CHARGES DE PERSONNEL**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et comptabilisé, selon IAS 19, en réduction de ces dernières.

### **2.23 RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net "Part du Groupe" au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues par des sociétés consolidées.

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net "Part du Groupe" et le nombre d'actions en circulation de l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

### **2.24 SECTEURS OPÉRATIONNELS**

En application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour évaluer les performances et l'activité du Groupe et des différents secteurs qui le composent.

Les secteurs présentés sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe.

L'application d'IFRS 8 ne s'est pas traduite par la modification des secteurs auparavant présentés, à savoir :

- le secteur emballages, et
- le secteur matériels.

Le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le conseil d'administration afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour chaque composante.

Les résultats sectoriels soumis au conseil d'administration comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par le principal décideur opérationnel est basée notamment sur le résultat opérationnel et la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt.

Les actifs sectoriels se composent des goodwill, des autres immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs financiers non courants, des stocks et en-cours, des créances clients et des autres créances et actifs courants.

Les passifs sectoriels se composent des provisions pour retraite et avantages similaires, des provisions, des dettes fournisseurs et des autres dettes et passifs courants.

## 2.25 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme la différence entre les soldes bancaires créditeurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe utilise la méthode indirecte pour l'élaboration de son tableau de flux de trésorerie.

## 2.26 GESTION DES RISQUES

### 2.26.1 Risques économiques

#### *Risque politique et économique*

L'économie européenne en 2017 devrait plutôt bien résister au ralentissement de l'activité dans le monde émergent. Monnaie, crédit et pétrole bon marché lui apportent un soutien, la croissance du Produit Intérieur Brut en 2017 en Europe serait alors stable par rapport à 2016, et ce même en France. La reprise économique européenne se poursuivrait doucement.

Néanmoins, l'environnement géopolitique de l'Europe (élections dans de nombreux pays, négociation sur le Brexit...) reste difficile et complexe et constitue un frein au retour de la croissance.

#### *Risque matières premières*

Le Groupe utilise principalement deux types de matières premières, les résines de matières plastique pour le

secteur "emballages" et l'inox pour le secteur "matériels". Toutes deux dépendent des cours mondiaux qui sont soumis aux lois de l'offre et de la demande ainsi que du comportement spéculatif de certains acteurs. Sur notre segment de marché, la fabrication des résines de matières plastique participe à environ 5 % de la consommation mondiale de pétrole, consommation non significative à l'échelle mondiale.

Le prix des matières premières plastique en 2016 est peu corrélé à celui du pétrole exprimé en USD. En effet après une forte baisse entre 2013 et 2015 le prix du baril de pétrole est remonté en 2016 à presque 54 USD soit une hausse de plus de 40 % en un an. Les matières premières ont, quant à elles, continué à baisser jusqu'à l'été 2016, puis, après une stabilisation, sont reparties à la hausse depuis le quatrième trimestre 2016.

#### *Risque social*

Chaque filiale du Groupe est soumise aux législations applicables dans son pays d'implantation ainsi qu'aux accords contractuels conclus. De fait, le risque majeur réside dans la mise en place de réglementations visant à décider d'augmentations salariales majeures sans concertation avec les entreprises. Ce risque est néanmoins limité dans la mesure où la masse salariale du Groupe ne représente que 20 % du produit des activités ordinaires total.

#### *Risque fiscal*

Le résultat du Groupe dépend bien évidemment des différentes législations fiscales européennes. Pour maîtriser les différentes législations fiscales, le Groupe a recours à des avocats fiscalistes dans chaque pays en tant que de besoin.

#### *Risque juridique*

Certaines sociétés du Groupe sont parties à des contentieux dont les principaux sont évoqués au chapitre 4, paragraphe « Evolution prévisible et perspectives d'avenir », point 2 « Contentieux : Droit de la concurrence » du rapport de gestion.

#### *Propriété industrielle*

Dans le cadre de la protection de son travail de Recherche et Développement, le Groupe procède régulièrement au dépôt de marques, brevets et modèles. Le Groupe est très vigilant et n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faire respecter ses droits de propriété intellectuelle et industrielle y compris par le biais d'actions en contrefaçon.

#### *Politique d'assurances*

Afin de limiter les risques notamment incendie, bris de machines, pertes d'exploitation, responsabilité civile... le Groupe a souscrit différentes polices auprès de compagnies d'assurances notoirement connues et solvables.

### 2.26.2 Risque monétaire

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée au niveau de la SA Groupe Guillin qui gère l'ensemble des besoins et prend toutes les décisions de trésorerie s'y rapportant, sécurisant ainsi la gestion de ce risque.

#### *Risque clients*

L'organisation du Groupe est basée sur des procédures très strictes établies afin de limiter au maximum le risque clients. En 2016, les dotations aux dépréciations des créances clients

représentent 0,1 % du produit des activités ordinaires. Les conditions générales de ventes du Groupe mentionnent une clause de réserve de propriété. De plus, une assurance-crédit clients couvre environ 21 % du produit des activités ordinaires total du Groupe.

Pour les clients non couverts par l'assurance-crédit, le Groupe estime le risque d'irrecouvrabilité relativement faible. En effet, le premier client représente 3,4 % du produit des activités ordinaires du Groupe.

### **Risque de liquidité**

La SA Groupe Guillin, dans le cadre de son plan et de son budget, négocie l'ensemble de ses besoins de trésorerie à court et moyen terme pour la totalité des sociétés du Groupe. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe n'a eu aucun problème de liquidité en 2016. La plupart des besoins de trésorerie pour 2017 a déjà été anticipée à ce jour.

### **Risques de taux et de changes**

Le Groupe gère les taux et les changes sans risque spéculatif de manière raisonnable (pour tout flux financier il y a toujours une contrepartie économique).

Toutes les opérations de couvertures de taux et de changes sont réalisées par la SA Groupe Guillin pour le compte de ses filiales. Plusieurs instruments financiers dérivés sont utilisés afin de gérer le risque de change sur la livre sterling, le dollar américain et le zloty polonais. Les filiales du Groupe vendent et achètent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe aux risques de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée. Les facturations en livre sterling représentent près de 18 % du PAO.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales du Groupe correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe et pour partie à taux variable. Pour anticiper la hausse future des taux, le Groupe au 31 décembre 2016 couvre 6,7 % de sa dette à taux variable. Les règles de contrôle sont particulièrement rigoureuses. L'utilisation d'instruments financiers dérivés ne peut se faire qu'avec l'accord de la Direction Générale de Groupe Guillin sur proposition de la Direction Financière. La forte volatilité de la valorisation des instruments financiers dérivés à la date d'arrêté incite le Groupe à la prudence quant à l'utilisation de ces outils.

### **2.26.3 Risques environnementaux**

Le Groupe a été, de tout temps, sensible aux préoccupations environnementales, aux économies d'énergie et de matières premières. Le développement durable a toujours été au cœur de ses préoccupations, de ses actions et du développement de ses sociétés. C'est un véritable objectif politique, un axe majeur de sa stratégie globale tant pour sa compétitivité que pour la sauvegarde de la planète.

Au sein du Groupe, la responsabilité environnementale est intégrée dans le cycle de conception et de production des produits, et fait l'objet d'une sensibilisation permanente de l'ensemble de ses collaborateurs. Dès sa phase de conception, chaque produit doit répondre à un ensemble de critères environnementaux qui concernent tant ses caractéristiques propres (épaisseur, poids, forme) que son lieu de fabrication

pour réduire les émissions nocives générées par le transport. Tous les conditionnements sont étudiés afin de densifier au maximum les quantités par carton, palette et ainsi minimiser le nombre de camions mis sur la route.

Depuis 20 ans, le Groupe a réduit de façon significative le poids de ses emballages pour un même usage sur certaines familles de produits.

Le Groupe favorise le développement de "l'emballage service" permettant le prolongement de sa durée de vie (ex : plateau de présentation "Tradipack", emballages micro-oncables, réutilisation des emballages,...).

Le tri sélectif des différents matériaux est opérationnel dans chacune des usines du Groupe. Les déchets de fabrication sont recyclés sur les sites en quasi-intégralité.

Les emballages du Groupe rentrent aujourd'hui dans un programme de valorisation des déchets ménagers : ils sont collectés et incinérés pour générer de l'énergie. Par ailleurs, le Groupe, à travers Valorplast, travaille à ce que ses emballages rentrent dans le processus de recyclage.

Le Bilan Carbone du Groupe est extrêmement satisfaisant au niveau de la directive, le Groupe faisant apparaître un résultat quasi nul de dégagement dans l'atmosphère.

### **Risque industriel**

Le Groupe ne détient pas d'installations à très hauts risques. Cependant, la prévention des risques de dommages tels que les incendies ou des risques environnementaux fait l'objet d'un système de management spécifique. La quasi-totalité des locaux industriels du Groupe est équipée de systèmes anti-incendie, de détection et de protection. La plupart des installations sont construites de façon à veiller à la rétention des écoulements accidentels.

### **Ressource en eau**

Les thermoformeuses et les extrudeuses sont refroidies par des circuits réfrigérés par de l'eau. Cette eau n'est pas rejetée dans la nature mais recyclée de façon permanente afin de refroidir en circuit fermé l'ensemble des machines.

### **Ressource en énergie**

La minimisation de la consommation d'énergie est un objectif pour le Groupe. Il réfléchit à certaines actions qu'il pourrait entreprendre au cours des prochains mois, voire des prochaines années, certaines nécessitant des investissements importants.

### **Matières premières renouvelables**

Le Groupe applique une politique de choix des matériaux utilisés guidée par l'aspect environnemental, notamment l'utilisation du RPET (en fonction des capacités disponibles). Le Groupe veille à promouvoir l'utilisation de matériaux recyclables dès la conception de ses produits en l'intégrant dans sa réflexion, en fonction du marché et des capacités. Le Groupe a su développer une expérience significative dans les matériaux renouvelables (notamment avec le PLA) et reste attentif à toutes les évolutions du marché. Le Groupe continue sa démarche en proposant au marché une offre d'emballages réalisée avec des matières premières renouvelables. Par exemple, en 2015, une barquette novatrice en carton 100 % étanche entièrement personnalisable "Food K" destinée notamment aux marchés de l'industrie agroalimentaire a été créée. Le Groupe, conscient des enjeux

et des évolutions législatives, a pris un tournant encore plus marqué sur la maîtrise et le développement de nouveaux matériaux de thermoformage bio-sourcés et ce de façon déterminée et professionnelle. L'un de ses objectifs est de compléter, remplacer ou renforcer la gamme de produits offerts aux clients du Groupe.

**Risque météorologique**

Les activités fruits et légumes et barbecue du Groupe sont sensibles aux aléas climatiques, les quantités à produire pour satisfaire les besoins de la clientèle pouvant varier de

façon significative d'une année à l'autre. Le Groupe, par sa présence géographique et par la diversité de son offre produits, limite ce risque. En Europe, la saison des fruits et légumes commence avec la fraise en février dans le sud de l'Espagne et finit avec les kakis début décembre en Italie. Le Groupe livre, outre les pays d'Europe, également les pays du Maghreb, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique du Sud, afin de suivre les saisons et d'élargir sa zone de commercialisation.



### 3- EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dans les comptes clos au 31 décembre 2016 et 2015, toutes les filiales sont consolidées par intégration globale.

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		31/12/2015	31/12/2016
GRUPE GUILLIN	France	100,00 %	100,00 %
GRUPE GUILLIN INMOBILIARIA ESPAÑA	Espagne	100,00 %	100,00 %
ALPHAFORM	France	100,00 %	100,00 %
ANIS OPAKOWANIA	Pologne	99,98 %	99,98 %
DYNAPLAST	France	100,00 %	100,00 %
GUILLIN DEUTSCHLAND	Allemagne	100,00 %	100,00 %
GUILLIN EMBALLAGES	France	100,00 %	100,00 %
GUILLIN ESPAÑA	Espagne	100,00 %	100,00 %
GUILLIN ITALIA	Italie	100,00 %	100,00 %
GUILLIN NEDERLAND	Pays-Bas	100,00 %	100,00 %
GUILLIN PORTUGAL	Portugal	100,00 %	100,00 %
KFB	Allemagne	100,00 %	100,00 %
KIV VERPACKUNGEN	Allemagne	100,00 %	100,00 %
KREIS PACK	Pologne	100,00 %	100,00 %
NESPAK	Italie	100,00 %	100,00 %
RESCASET CONCEPT	France	100,00 %	100,00 %
SHARP INTERPACK	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %
SHARPAK AYLESHAM	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %
SHARPAK BRIDGWATER	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %
SHARPAK YATE	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %
SOCAMEL DEUTSCHLAND	Allemagne		80,00 %
SOCAMEL TECHNOLOGIES	France	100,00 %	100,00 %
SOCAMEL UK	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %
TECNOLOGIAS SOCAMEL 3000	Espagne	100,00 %	100,00 %
VERIPACK EMBALAJES	Espagne	100,00 %	100,00 %

#### ACQUISITION DE FILIALES

Le 28 avril 2016, la société Socamel Technologies a acquis 80 % des actions de la société de droit allemand Theodor R. Rist GmbH, distributeur historique des produits Socamel.

Cette société, intégrée globalement à partir de cette même date, est dénommée Socamel Deutschland GmbH depuis le 20 février 2017.

## 4- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>Au 01/01/2015</b>	<b>7 303</b>	<b>58 614</b>	<b>65 917</b>
Acquisition	376		376
Cession et mise au rebut	- 55		- 55
Variation de périmètre	122	8 437	8 559
Écart de conversion	20	1 323	1 343
Autres	8		8
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>7 774</b>	<b>68 374</b>	<b>76 148</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>			
<b>Au 01/01/2015</b>	<b>6 502</b>	<b>4 445</b>	<b>10 947</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	396		396
Reprise	- 55		- 55
Variation de périmètre	95		95
Écart de conversion	18		18
Autres			
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>6 956</b>	<b>4 445</b>	<b>11 401</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>			
<b>Au 01/01/2015</b>	<b>801</b>	<b>54 169</b>	<b>54 970</b>
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>818</b>	<b>63 929</b>	<b>64 747</b>
	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>7 774</b>	<b>68 374</b>	<b>76 148</b>
Acquisition	219		219
Cession et mise au rebut	- 502		- 502
Variation de périmètre <sup>(2)</sup>		- 56	- 56
Écart de conversion	- 59	- 3 382	- 3 441
Autres	45		45
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>7 477</b>	<b>64 936</b>	<b>72 413</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>6 956</b>	<b>4 445</b>	<b>11 401</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	409		409
Reprise	- 443		- 443
Variation de périmètre			
Écart de conversion	- 52		- 52
Autres			
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>6 870</b>	<b>4 445</b>	<b>11 315</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>			
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>818</b>	<b>63 929</b>	<b>64 747</b>
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>607</b>	<b>60 491</b>	<b>61 098</b>

<sup>(1)</sup> Les dotations sont comprises sur la ligne « Dotations aux amortissements » du compte de résultat.

<sup>(2)</sup> Incluant l'acquisition de Socamel Deutschland et la finalisation de l'affectation des goodwill des sociétés Kreis acquises en novembre 2015.

Le Groupe, comme chaque année, consacre un effort en matière de Recherche et Développement ; on peut estimer ce chiffre de l'ordre de 1 % du PAO pour le secteur "emballages". Ces études concernent de nouvelles formes, de nouvelles fonctionnalités et des tests sur des nouveaux matériaux.

<b>Goodwill</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Alphaform	5 192	5 192
Anis Opakowania	3 911	4 045
Dynaplast	2 116	2 116
Groupe Guillin	200	200
Guillin Italia	873	873
Rescaset Concept	11 735	11 735
Socamel Technologies	7 425	7 425
Socamel UK	597	698
Sharp Interpack	20 060	23 208
Kreis Pack	838	2 312
KIV Verpackungen	6 292	6 125
Socamel Deutschland	1 252	
<b>Total</b>	<b>60 491</b>	<b>63 929</b>
	<b>Kreis Pack</b>	<b>KIV Verpackungen</b>
Goodwill provisoire reconnu au 31/12/2015	2 312	6 125
Ajustement du coût d'acquisition		470
Ajustement des passifs repris		48
Affectation du goodwill aux actifs identifiables	- 1 819	- 501
Impôt différé sur actifs reconnus	345	150
<b>Goodwill définitif au 31/12/2016</b>	<b>838</b>	<b>6 292</b>

Le Groupe, pour réaliser les tests de perte de valeur des actifs immobilisés, a choisi des hypothèses raisonnables basées sur ses connaissances et expériences en fonction de la situation économique actuelle. En effet, le prix des matières premières est toujours fortement volatile entraînant de fortes variations de marge d'un trimestre à l'autre. Il est donc totalement impossible de prévoir et de modéliser le prix futur des matières premières. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer la valeur d'utilité sont :

<b>Pays</b>	<b>Taux d'actualisation</b>
Allemagne	6,05 %
Espagne	8,02 %
France	6,45 %
Italie	7,99 %
Pays-Bas	4,72 %
Pologne	7,44 %
Portugal	9,43 %
Royaume-Uni	6,19 %

Le taux de croissance à l'infini de 2 % a été utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie et calculer la valeur terminale pour toutes les UGT.

Les hypothèses retenues n'ont pas conduit à constater de dépréciation du goodwill et autres actifs immobilisés sur l'exercice 2016.

#### **Analyse de sensibilité :**

Le Groupe a calculé pour l'ensemble des sociétés du Groupe (UGT) le taux d'actualisation au-delà duquel il faudrait constater une dépréciation selon trois hypothèses de taux de croissance à l'infini.

<b>Taux de croissance à l'infini</b>	<b>Taux d'actualisation minimum</b>	<b>Taux d'actualisation maximum</b>
2,0 %	10,3 %	33,8 %
1,5 %	9,9 %	33,7 %
0,0 %	8,9 %	33,3 %

Aucun impairment n'est à constater en deçà d'un taux d'actualisation de 10,3 % et de 8,9 % dans l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini ramené à 0.



**Dont immobilisations corporelles relatives aux matériels en location financement :**

	2016	2015
<b>Valeurs brutes</b>		
<b>Au 01/01</b>	<b>6 121</b>	<b>4 812</b>
Acquisition	522	544
Cession et mise au rebut	- 547	- 893
Variation de périmètre		1 582
Écart de conversion	- 209	76
<b>Au 31/12</b>	<b>5 887</b>	<b>6 121</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>		
<b>Au 01/01</b>	<b>3 026</b>	<b>2 913</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	818	650
Reprise	- 475	- 807
Variation de périmètre		230
Écart de conversion	- 129	40
<b>Au 31/12</b>	<b>3 240</b>	<b>3 026</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>		
<b>Au 01/01</b>	<b>3 095</b>	<b>1 899</b>
<b>Au 31/12</b>	<b>2 647</b>	<b>3 095</b>

<sup>(1)</sup> Les dotations sont comprises sur la ligne "Dotations aux amortissements" du compte de résultat.

**6- AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

	Autres titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Total
<b>Au 01/01/2015</b>	<b>5</b>	<b>291</b>	<b>296</b>
Acquisition		14	14
Cession		- 8	- 8
Perte de valeur			
Variation de périmètre		1	1
Écart de conversion			
Autres			
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>5</b>	<b>298</b>	<b>303</b>
<b>Au 01/01/2016</b>	<b>5</b>	<b>298</b>	<b>303</b>
Acquisition		12	12
Cession	- 4		- 4
Perte de valeur			
Variation de périmètre			
Écart de conversion			
Autres			
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>1</b>	<b>310</b>	<b>311</b>

## 7- STOCKS

	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières	29 207	28 988
En-cours	1 530	1 729
Produits finis	45 817	43 367
Marchandises	7 427	5 921
<b>Total brut</b>	<b>83 981</b>	<b>80 005</b>
Dépréciations	- 2 560	- 2 813
<b>Total net</b>	<b>81 421</b>	<b>77 192</b>

Les flux des dépréciations sont les suivants :

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux dépréciations	- 503	- 695
Reprises sur dépréciations	537	1 181
Écart de conversion	219	- 105
Variation de périmètre		- 16
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>365</b>

## 8- CLIENTS

	31/12/2016	31/12/2015
Clients et comptes rattachés < 1 an <sup>(1)</sup>	114 254	110 646
Dépréciations	- 2 231	- 2 271
<b>Total</b>	<b>112 023</b>	<b>108 375</b>
<b>Délais de rotation moyen en jours de chiffre d'affaires TTC</b>	<b>63</b>	<b>62</b>
<sup>(1)</sup> Dont créances échues depuis plus de 3 mois	1 421	1 835

La répartition du poste "clients" en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
EUR	79,7 %	79,6 %
GBP	14,2 %	15,8 %
PLN	4,5 %	3,6 %
USD	1,6%	1,0 %

La juste valeur des créances clients n'est pas différente de la valeur comptable.

## 9- AUTRES CRÉANCES ET ACTIFS COURANTS

	31/12/2016	31/12/2015
Créances sociales	561	471
Créances fiscales	4 235	3 595
Autres créances <sup>(1)</sup>	8 808	6 385
<b>Total</b>	<b>13 604</b>	<b>10 451</b>

<sup>(1)</sup> Dont compte sous séquestre pour acquisition des entités Kreis : 3 812 k€ en 2016 contre 1 883 k€ en 2015.

La juste valeur des autres créances et actifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

## 10- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2016	31/12/2015
Disponibilités	29 242	31 220
Placements à court terme	7 592	3 049
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>36 834</b>	<b>34 269</b>
<sup>(1)</sup> Dont montants en kGBP	23 275	14 977
<sup>(1)</sup> Dont montants en kPLN	7 828	7 092

Les placements à court terme sont essentiellement constitués de SICAV monétaires, de certificats de dépôts et de placements en devises.

## 11- CAPITAUX PROPRES

### 11.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social de la Société est composé de 18 528 750 actions d'une valeur nominale de 0,62 euro, identique à 2015.

Au 13 mars 2017, les Sociétés Civiles La Brayère, L'Atelier, Le Château et la Famille Guillin agissant de concert, détiennent 64,31 % du capital.

### 11.2 ACTIONS PROPRES

Groupe Guillin a procédé sur autorisation de l'assemblée générale du 12 juin 2015 à la division de la valeur nominale de l'action par 10 et de manière subséquente à la multiplication du nombre d'actions composant le capital social par 10.

Nombre d'actions détenues	Autorisations	Réalizations	
		2016	2015
<b>Variations en quantités</b>			
<b>Détentions à l'ouverture</b>		<b>43 605</b>	<b>4 682</b>
Achats d'actions	1 852 875	144 547	12 245
Ventes d'actions		- 143 706	- 12 464
<b>Au 30 juin</b>		<b>44 446</b>	<b>4 463</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> juillet <sup>(1)</sup></b>		<b>44 446</b>	<b>44 630</b>
Achats d'actions	1 852 875	110 143	121 753
Ventes d'actions		- 111 978	- 122 778
<b>Détentions à la clôture : 31 décembre</b>		<b>42 611</b>	<b>43 605</b>
<b>Variations en valeur</b>			
<b>Solde à l'ouverture</b>		<b>343</b>	<b>327</b>
Achats d'actions		6 371	4 592
Ventes d'actions		- 6 301	- 4 576
<b>Solde à la clôture : 31 décembre</b>		<b>413</b>	<b>343</b>

<sup>(1)</sup> À la suite de la division de la valeur nominale de l'action par dix et de manière subséquente à la multiplication du nombre d'actions par dix au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Sur les 42 611 actions détenues à la clôture de l'exercice 2016, 34 130 actions ont été acquises antérieurement dans le cadre du programme de rachat d'actions et 8 481 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### 11.3 DIVIDENDE VERSÉ

Le dividende versé en 2016 s'élève à 7 578 k€, soit 0,41 € par action, contre 3,8 € (avant division par 10 du nominal) en 2015. Il sera proposé à l'assemblée générale du 9 juin 2017 de distribuer un dividende de 0,65 € par action.

## 12- PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

### 12.1 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

### 12.2 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

#### 12.2.1 Détail du poste provisions pour retraite et autres avantages à long terme

	31/12/2016	31/12/2015
Avantages postérieurs à l'emploi	- 6 141	- 5 845
Médailles du travail	- 29	- 30
Participation des salariés	- 3 872	- 3 814
<b>Montant au passif</b>	<b>- 10 042</b>	<b>- 9 689</b>

#### 12.2.2 Evolution sur l'exercice

Evolution sur l'exercice et éléments comptabilisés au compte de résultat	France		Espagne		Italie		Pologne		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
	IDR	IDR	IDR	IDR	TFR	TFR	IDR	IDR		
<b>Valeur actualisée des engagements à l'ouverture</b>	<b>- 3 556</b>	<b>- 3 722</b>	<b>- 75</b>	<b>- 86</b>	<b>- 2 185</b>	<b>- 2 405</b>	<b>- 29</b>		<b>- 5 845</b>	<b>- 6 213</b>
Coût financier <sup>(1)</sup>	- 71	- 55			- 44	- 36			- 115	- 91
Coût des services rendus dans l'exercice <sup>(2)</sup>	- 233	- 249	- 31		- 43	- 41	- 5		- 312	- 290
Éléments comptabilisés au compte de résultat	- 304	- 304	- 31		- 87	- 77	- 5		- 427	- 381
Prestations payées	323	152		11	251	167			574	330
Écarts actuariels de l'exercice <sup>(3)</sup>	- 363	318			- 81	130			- 444	448
Variation de périmètre								- 29		- 29
Écarts de conversion							1		1	
<b>Valeur actualisée des engagements à la clôture</b>	<b>- 3 900</b>	<b>- 3 556</b>	<b>- 106</b>	<b>- 75</b>	<b>- 2 102</b>	<b>- 2 185</b>	<b>- 33</b>	<b>- 29</b>	<b>- 6 141</b>	<b>- 5 845</b>

<sup>(1)</sup> Le coût financier figure sur la ligne "Autres charges financières".

<sup>(2)</sup> Le coût des services rendus dans l'exercice figure sur la ligne "Charges de personnel".

<sup>(3)</sup> En application d'IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

L'engagement net du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi figure au passif du bilan et s'élève à 6 141 k€ contre 5 845 k€ au 31 décembre 2015.

**Analyse de sensibilité :** en cas de hausse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi serait égal à 5 493 k€ soit une baisse de 10,6 %. En cas de baisse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi atteindrait 6 905 k€ soit une hausse de 12,4 %.

#### 12.2.3 Les hypothèses actuarielles

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'actualisation	1,40 %	2,00 %	1,50 %	3,10 %	2,80 %
Taux d'augmentation des salaires	1,50 %	1,50 %	1,50 %	2,50 - 3,00 %	2,50 - 3,00 %



## 13- PROVISIONS

	31/12 2014	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Ecart de conversion	Variation de périmètre	31/12 2015
Provisions pour coûts de remise en état des sites	698						698
Provisions pour litiges avec l'administration fiscale	334	182	- 304	- 30			182
Autres provisions <sup>(1)</sup>	11 135	1 374	- 5 252	- 4 260			2 997
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>12 167</b>	<b>1 556</b>	<b>- 5 556</b>	<b>- 4 290</b>			<b>3 877</b>
Litiges Prud'homaux	547	464		- 113			898
Garantie clients	9			- 9			0
Autres provisions	1 027		- 551	- 551	75	10	10
<b>Total des provisions courantes</b>	<b>1 583</b>	<b>464</b>	<b>- 551</b>	<b>- 673</b>	<b>75</b>	<b>10</b>	<b>908</b>

<sup>(1)</sup> L'année 2015 a vu le dénouement de plusieurs litiges significatifs :

- le procès engagé aux USA par un concurrent américain contre Socamel Technologies,
- la décision de la Commission européenne concernant la filiale Nespak en Italie,
- la décision de la CNMC (Comision Nacional de los Mercados y la Competencia) concernant la filiale Veripack Embalajes en Espagne.

	31/12 2015	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Ecart de conversion	Variation de périmètre	31/12 2016
Provisions pour coûts de remise en état des sites	698	150	- 87				761
Provisions pour litiges avec l'administration fiscale	182	5	- 174	- 8			5
Autres provisions	2 997	68	- 763	- 197		68	2 173
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>3 877</b>	<b>223</b>	<b>- 1 024</b>	<b>- 205</b>		<b>68</b>	<b>2 939</b>
Litiges Prud'homaux <sup>(1)</sup>	898	149	- 176	- 139			732
Autres provisions <sup>(1)</sup>	10		- 10				0
<b>Total des provisions courantes</b>	<b>908</b>	<b>149</b>	<b>- 186</b>	<b>- 139</b>			<b>732</b>

<sup>(1)</sup> Les dotations apparaissent sur la ligne "Dotations aux provisions" du compte de résultat.

<sup>(2)</sup> Correspond principalement à des litiges commerciaux.

## 14- PASSIFS FINANCIERS

### 14.1 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	44 914	59 713
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	24 247	34 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 36 834	- 34 269
<b>Total de l'endettement net</b>	<b>32 327</b>	<b>59 585</b>
Gearing (Endettement net/Fonds propres)	0,11	0,23
<b>Dettes brutes</b>	<b>69 161</b>	<b>93 854</b>

	notionnel				31/12/2016	31/12/2015
	31/12/2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans		
Dettes envers les établissements de crédit <sup>(1)</sup>	66 466	23 219	39 290	3 932	66 441	90 553
Dettes financières liées aux locations financements	2 541	849	1 692		2 541	3 093
Instruments dérivés	179	179			179	208
<b>Total</b>	<b>69 186</b>	<b>24 247</b>	<b>40 982</b>	<b>3 932</b>	<b>69 161</b>	<b>93 854</b>

<sup>(1)</sup> Dont emprunts en livre sterling 12 346 kGBP.

#### Taux d'intérêt des dettes financières :

	31/12/2016	31/12/2015
Total taux fixe	19 842	13 903
Total taux variable non couvert	46 019	76 051
Total taux variable couvert par swap à taux fixe	3 300	3 900
<b>Total</b>	<b>69 161</b>	<b>93 854</b>

Les intérêts sur dettes à taux variables sont indexés sur des références monétaires Euribor, Libor ou Wibor.

Les intérêts sur dettes à taux fixes sont calculés à des taux variant entre 0,80 % et 3,50 %, l'échéance la plus longue étant 2023.

**Covenants :** au 31 décembre 2016, un montant d'emprunts de 14,9 millions d'euros est assorti de covenants. Selon les termes des contrats d'emprunts souscrits le 9 avril 2010 et modifiés à effet du 31 décembre 2013, le Groupe doit respecter au 31 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance des contrats de prêts, les ratios financiers suivants :

Dettes financières nettes / EBE retraité  $\leq$  à 2 au 31/12/2016.

Dettes financières nettes / Fonds propres  $\leq$  à 1,05 au 31/12/2016.

Ces ratios sont basés sur les comptes consolidés de Groupe Guillin.

Dans le cadre des emprunts souscrits en 2011 et 2012, le Groupe doit respecter le ratio Dettes financières nettes / EBE (inférieur ou égal à 3 au 31/12/2016).

Les ratios financiers sont respectés au 31 décembre 2016.

**Analyse de sensibilité :** si les taux variables varient de 1 % en plus ou en moins, l'impact à dette constante est de 460 k€ sur le coût de l'endettement.

## 14.2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe gère ses risques de taux et de change à l'aide d'instruments dérivés ; en aucun cas le Groupe est en risque spéculatif. La dette financière du Groupe est de 69,2 millions d'euros, dont 46 millions d'euros à taux variable.

### 14.2.1 Risque de taux d'intérêt

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise les instruments suivants :

Caractéristiques	Montant initial en devises	Montant en devises		Échéance	Valeur de marché en milliers d'euros	
		31/12/2016	31/12/2015		31/12/2016	31/12/2015
Swap prêteur taux fixe / Euribor 3m	5 700 k€	3 300 k€	3 900 k€	2022	- 179	- 208
<b>Total</b>					<b>- 179</b>	<b>- 208</b>

Ces instruments financiers sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie. Ils sont comptabilisés au bilan en valeur de marché à la date de clôture. La variation de juste valeur est comptabilisée en « autres éléments du résultat global ». Aucune inefficacité n'a été constatée dans le résultat financier.

### 14.2.2 Risques de change

Dans le cadre de l'acquisition de Sharp Interpack, Groupe Guillin a emprunté un montant en livre sterling quasi équivalent à la situation nette de sa filiale. Au 31 décembre 2016, Groupe Guillin documente le fait que le capital restant dû des emprunts en livre sterling est inférieur à l'élément couvert, c'est-à-dire à la situation nette contributive de la filiale. Le test d'efficacité étant satisfaisant, la variation de change de ces emprunts, éligibles à la comptabilité de couverture d'investissements nets, est comptabilisée en « autres éléments du résultat global » pour un montant de 1 302 k€.

## 15- FOURNISSEURS

	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs et comptes rattachés < 1 an	79 520	78 833
<b>Total</b>	<b>79 520</b>	<b>78 833</b>

La répartition du poste « fournisseurs » en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
EUR	83,5 %	80,0 %
GBP	13,0 %	16,9 %
PLN	3,5 %	3,1 %

La juste valeur des dettes fournisseurs n'est pas différente de la valeur comptable.

## 16- AUTRES DETTES ET PASSIFS COURANTS

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes sociales	20 732	19 194
Dettes fiscales	6 827	7 996
Autres	17 992	18 121
<b>Total</b>	<b>45 551</b>	<b>45 311</b>

La juste valeur des autres dettes et passifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

## 17- SYNTHÈSE DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	Catégories IAS 39	Niveaux IFRS 7	31/12/2016		31/12/2015	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>						
Dépôts, cautionnement et autres immobilisations financières	Prêts et créances au coût amorti	/	311	311	303	303
Créances clients	Prêts et créances au coût amorti	/	112 023	112 023	108 375	108 375
Créances fiscales et sociales <sup>(1)</sup>	N/A	/	4 796	N/A	4 066	N/A
Charges constatées d'avance <sup>(1)</sup>	N/A	/	1 660	N/A	1 241	N/A
Autres créances et actifs courants	Prêts et créances au coût amorti	/	7 148	7 148	5 144	5 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Niv 1	36 834	36 834	34 269	34 269
<b>Passifs financiers</b>						
Emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	/	68 982	68 982	93 646	93 646
Instruments dérivés <sup>(2)</sup>	N/A	Niv 2	179	179	208	208
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	/	79 520	79 520	78 833	78 833
Dettes fiscales et sociales <sup>(1)</sup>	N/A	/	27 559	N/A	27 190	N/A
Produits constatés d'avance <sup>(1)</sup>	N/A	/	1 313	N/A	1 541	N/A
Autres dettes et passifs courants	Passifs financiers au coût amorti	/	16 679	16 679	16 580	16 580

Niv 1 : Instruments cotés sur les marchés financiers

Niv 2 : Instruments basés sur des données observables de marché

<sup>(1)</sup> Ne constitue pas un actif ou un passif financier au sens de la norme IAS 39.

<sup>(2)</sup> Méthode comptable spécifique aux relations de couverture.

## 18- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	575 072	522 345
Participations commerciales	- 5 641	- 5 367
Escomptes accordés	- 888	- 429
Variation provision pour SAV	182	- 146
<b>Total</b>	<b>568 725</b>	<b>516 403</b>

La répartition du produit des activités ordinaires en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
EUR	77,0 %	75,7 %
GBP	17,8 %	21,1 %
PLN	4,7 %	2,7 %
USD	0,5 %	0,5 %

## 19- ACHATS CONSOMMÉS

	31/12/2016	31/12/2015
Consommations de matières premières	- 168 728	- 161 480
Autres achats consommés	- 82 598	- 71 411
Dépréciations nettes sur stocks	34	486
<b>Total</b>	<b>- 251 292</b>	<b>- 232 405</b>

## 20- AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2016	31/12/2015
Charges variables <sup>(1)</sup>	- 65 427	- 58 938
Charges fixes	- 35 896	- 33 146
<b>Total</b>	<b>- 101 323</b>	<b>- 92 084</b>

<sup>(1)</sup> Directement proportionnelles aux quantités vendues ou produites.

## 21- IMPÔTS ET TAXES

	31/12/2016	31/12/2015
CET (CVAE + CFE) et impôts économiques hors de France	- 3 266	- 2 951
Autres	- 3 049	- 3 129
<b>Total</b>	<b>- 6 315</b>	<b>- 6 080</b>

## 22- CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2016	31/12/2015
Charges de personnel	- 108 457	- 99 352
Intéressement	- 3 535	- 3 112
Participation	- 3 129	- 2 394
Indemnités de départ à la retraite et les autres avantages sociaux	297	30
<b>Total</b>	<b>- 114 824</b>	<b>- 104 828</b>

Au 31 décembre 2016, l'effectif moyen du Groupe s'élève à 2 346 personnes, en augmentation de 20,5 % (+399 personnes incluant les effectifs des sociétés Kreis) par rapport à 2015. Le nombre moyen d'intérimaires et de saisonniers est de 333 en 2016, contre 221 en 2015.

## 23- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements	- 26 502	- 25 147
Dotations aux amortissements des locations financements	- 777	- 650
<b>Total</b>	<b>- 27 279</b>	<b>- 25 797</b>

## 24- DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations nettes aux provisions pour litiges prud'hommes	- 10	- 351
Dotations nettes aux provisions pour litiges avec l'administration fiscale	3	- 152
Dotations nettes aux provisions pour garanties clients		
Dotations nettes aux provisions pour remise en état des sites	- 150	
Dotations nettes aux provisions pour litiges divers	- 34	76
<b>Total</b>	<b>- 191</b>	<b>- 427</b>

## 25- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2016	31/12/2015
Autres produits d'exploitation	293	294
Produits des cessions d'immobilisations	Note 36.4	2 330
Produits non récurrents sur opérations de gestion	293	616
<b>Total</b>	<b>1 348</b>	<b>3 240</b>

## 26- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2016	31/12/2015
Dépréciations nettes sur créances clients	- 738	- 348
Autres charges d'exploitation	- 357	- 373
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	- 1 094	- 1 834
Charges non récurrentes sur opérations de gestion	- 10	- 48
<b>Total</b>	<b>- 2 199</b>	<b>- 2 603</b>

## 27- AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS

	31/12/2016	31/12/2015
Reprises de provisions utilisées sur litiges	724	5 547
Reprises de provisions non utilisées sur litiges	198	4 150
Remboursement assurance suite sinistres	2 331	
<b>Total</b>	<b>3 253</b>	<b>9 697</b>

Le remboursement d'assurance concerne notamment l'incendie d'un bâtiment en 2016.

## 28- AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions au titre de litiges		- 1 000
Dénouements de litiges	- 724	- 7 543
Sinistre dans une filiale	- 1 798	
<b>Total</b>	<b>- 2 522</b>	<b>- 8 543</b>

Le sinistre concerne notamment l'incendie d'un bâtiment en 2016.

## 29- COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts des emprunts	- 1 376	- 1 229
Intérêts sur les locations financements	- 106	- 76
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	21	7
Autres produits financiers	106	49
Autres charges financières	- 131	- 407
<b>Total</b>	<b>- 1 486</b>	<b>- 1 656</b>

## 30- AUTRES PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2016	31/12/2015
Gains de change	3 097	2 767
<b>Total</b>	<b>3 097</b>	<b>2 767</b>

## 31- AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	31/12/2016	31/12/2015
Pertes de change	- 4 841	- 2 108
Intérêts sur participation	- 55	- 71
Effet d'actualisations	- 107	- 91
Autres	- 4	- 8
<b>Total</b>	<b>- 5 007</b>	<b>- 2 278</b>

## 32- IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### 32.1 CHARGE D'IMPÔT

	31/12/2016	31/12/2015
Impôt sur les sociétés	- 21 058	- 15 735
Impôt différé	1 609	- 1 886
<b>Total</b>	<b>- 19 449</b>	<b>- 17 621</b>

### 32.2 RECONCILIATION ENTRE LE TAUX MOYEN DU GROUPE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2016		31/12/2015	
<b>Résultat net consolidé avant impôt</b>	<b>70 864</b>		<b>56 333</b>	
<b>Impôt théorique</b>	<b>- 21 077</b>	<b>- 29,7 %</b>	<b>- 18 053</b>	<b>- 32,0 %</b>
Différences permanentes	- 172	- 0,2 %	967	1,7 %
Contribution sur les dividendes	- 414	- 0,6 %	- 293	- 0,5 %
Crédits d'impôts	925	1,3 %	718	1,3 %
Déficits fiscaux antérieurs			- 103	- 0,2 %
Variations taux d'impôts	1 289	1,8 %	- 857	- 1,5 %
Autres				
<b>Impôt effectif</b>	<b>- 19 449</b>	<b>- 27,4 %</b>	<b>- 17 621</b>	<b>- 31,3 %</b>
<b>Résultat net</b>	<b>51 415</b>		<b>38 712</b>	

### 32.3 ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

Les sociétés françaises ont revalorisé les montants des actifs et des passifs d'impôts différés afin de tenir compte de la baisse graduelle du taux d'impôt sur les sociétés votée dans la loi de finances 2017. En effet celle-ci a entériné une réduction progressive du taux d'impôt de 33,33 % à 28 % d'ici 2020.

	31/12/2016				31/12/2015			
	Actif	Passif	Résultat	Variation de périmètre	Capitaux propres	Écart de conversion	Actif	Passif
Avantages au personnel	1 204		- 177		164		1 217	
Décalages temporels liés aux fiscalités locales	2 989	- 384	2			- 42	3 062	- 417
Immobilisations et amortissements	76	- 11 652	1 468	- 496		43	87	- 12 678
Instruments financiers	51	- 8	25		- 10	2	72	- 46
Contrats de location financement	8		- 1			- 1	10	
Provisions réglementées		- 273	405					- 678
Autres provisions non courantes	246		- 7		20		233	
Elimination des marges internes	998	- 93	274			3	848	- 220
Activation de déficits	2 220		- 380			- 17	2 617	
<b>Total</b>	<b>7 792</b>	<b>- 12 410</b>	<b>1 609</b>	<b>- 496</b>	<b>174</b>	<b>- 12</b>	<b>8 146</b>	<b>- 14 039</b>
Compensation des impôts différés	- 4 800	4 800					- 4 721	4 721
<b>TOTAL</b>	<b>2 992</b>	<b>- 7 610</b>	<b>1 609</b>	<b>- 496</b>	<b>174</b>	<b>- 12</b>	<b>3 425</b>	<b>- 9 318</b>



### 33- SECTEURS OPÉRATIONNELS

#### 33.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Produits et résultats sectoriels	Secteur Emballages		Secteur Matériels		Holding et éliminations		Total Groupe	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires externes	534 968	481 593	33 751	34 804	6	6	568 725	516 403
Produits des activités ordinaires internes	96	95	8	7	- 104	- 102	0	0
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>535 064</b>	<b>481 688</b>	<b>33 759</b>	<b>34 811</b>	<b>- 98</b>	<b>- 96</b>	<b>568 725</b>	<b>516 403</b>
Dotations aux amortissements	- 24 341	- 22 732	- 936	- 1 063	- 2 002	- 2 002	- 27 279	- 25 797
Pertes de valeur nettes	4	7					4	7
Résultat opérationnel	64 851	46 527	2 933	4 850	6 476	6 123	74 260	57 500
Coût de l'endettement financier net	- 878	- 586	- 1	- 4	- 607	- 1 066	- 1 486	- 1 656
Impôts sur les résultats	- 17 099	- 14 446	- 868	- 1 580	- 1 482	- 1 595	-19 449	- 17 621
Résultat net	45 723	31 550	2 024	3 344	3 668	3 818	51 415	38 712
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	88 880	62 616	3 776	2 794	6 989	8 894	99 645	74 304
Actifs sectoriels	392 359	390 236	23 002	20 504	60 632	54 441	475 993	465 181
Passifs sectoriels	122 403	120 634	8 374	7 691	8 008	10 293	138 785	138 618
Investissements industriels	27 559	25 954	789	566	5 889	1 902	34 237	28 422
Effectif moyen (intérimaires et saisonniers inclus)	2 441	1 934	197	195	41	39	2 679	2 168

#### 33.2 INFORMATION PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Le produit des activités ordinaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients.

Quant aux actifs et investissements, ils sont repris en fonction de la situation géographique des sociétés du Groupe.

Autres informations	France		Royaume-Uni		Italie		Autres		Total Groupe	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires	194 796	191 914	98 660	105 605	62 501	59 129	212 768	159 755	<b>568 725</b>	<b>516 403</b>
Actifs sectoriels	222 681	216 300	73 423	80 704	63 480	62 014	116 409	106 163	<b>475 993</b>	<b>465 181</b>
Investissements industriels	13 373	12 693	6 990	4 095	3 807	8 554	10 067	3 080	<b>34 237</b>	<b>28 422</b>

**33.3 RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS**

<b>Actif</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Goodwill	60 491	63 929
Autres immobilisations incorporelles	607	818
Immobilisations corporelles	207 536	204 113
Autres actifs financiers non courants	311	303
Stocks et en-cours	81 421	77 192
Créances clients	112 023	108 375
Autres créances et actifs courants	13 604	10 451
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>475 993</b>	<b>465 181</b>
Impôts différés actif	2 992	3 425
Créance d'impôt sociétés	400	1 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 834	34 269
<b>Total actif</b>	<b>516 219</b>	<b>504 833</b>
<b>Passif</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Autres provisions non courantes	2 939	3 877
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	10 042	9 689
Provisions courantes	732	908
Dettes fournisseurs	79 520	78 833
Autres dettes et passifs courants	45 551	45 311
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>138 784</b>	<b>138 618</b>
Capitaux propres - Attribuables au Groupe	295 694	261 065
Intérêts ne conférant pas le contrôle	55	2
Emprunts et dettes financières long terme	44 914	59 713
Emprunts et dettes financières court terme	24 247	34 141
Impôts différés passif	7 610	9 318
Dettes d'impôt sociétés	4 915	1 976
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>516 219</b>	<b>504 833</b>

## 34- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat part du Groupe en euros	51 396 689	38 711 918
Nombre d'actions total	18 528 750	18 528 750
Moyenne pondérée des actions propres acquises	- 43 471	- 46 870
Moyenne pondérée des actions	18 485 279	18 481 880
<b>Résultat par action</b>	<b>2,78</b>	<b>2,09</b>

En l'absence d'actions potentiellement dilutives, le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

## 35- PARTIES LIÉES

### 35.1 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2016 aux organes de direction du Groupe Guillin en raison de leur fonction dans les sociétés contrôlées, s'élèvent à 0,8 M€ net de charges et d'impôts, similaire à 2015.

### 35.2 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La SA Groupe Guillin a versé sur l'exercice 2016, au titre de dividendes, la somme de 4 885 k€ aux SC La Brayère, SC L'Atelier et SC Le Château, sociétés holding patrimoniales, et à la Famille Guillin.

## 36- TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 36.1 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements	- 27 279	- 25 797
Reprise perte de valeur des immobilisations	4	7
<b>Total</b>	<b>- 27 275</b>	<b>- 25 790</b>

### 36.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES CALCULÉS

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions pour retraite et autres avantages à long terme	460	407
Reprises de provisions utilisées	- 1 783	- 839
Variation de la participation des salariés	57	- 277
Autres produits et charges calculés	- 1 266	- 709
Autres charges opérationnelles relatives aux provisions non courantes		1 000
Autres produits opérationnels relatifs aux provisions non courantes	- 198	- 9 697
Autres produits et charges opérationnels calculés	- 198	- 8 697
<b>Total</b>	<b>- 1 464</b>	<b>- 9 406</b>

**36.3 IMPÔTS NETS VERSÉS**

	31/12/2016	31/12/2015
Paievements d'impôts sociétés	- 16 267	- 15 734
Remboursements d'impôts sociétés	881	344
<b>Impôts nets versés</b>	<b>- 15 386</b>	<b>- 15 390</b>

**36.4 CESSIONS D'IMMOBILISATIONS**

	31/12/2016	31/12/2015
Cession des titres Form'Plast		1 800
Cessions d'immobilisations corporelles	763	530
<b>Total</b>	<b>763</b>	<b>2 330</b>

**36.5 ACQUISITIONS DE FILIALES**

	31/12/2016	31/12/2015
Coût d'acquisition des titres	- 1 860	- 18 826
Variation des dettes sur immobilisations financières	- 3 766	3 765
Trésorerie acquise	- 63	411
<b>Total</b>	<b>- 5 689</b>	<b>- 14 650</b>

**36.6 RÉCONCILIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE**

	31/12/2016	31/12/2015
Banques créditrices <sup>(1)</sup>	- 911	- 2 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 834	34 269
<b>Total</b>	<b>35 923</b>	<b>31 784</b>

<sup>(1)</sup> Compris dans les emprunts et dettes financières court terme.

## 37- ENGAGEMENTS DU GROUPE HORS BILAN

### 37.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

**Dettes garanties par des sûretés réelles :**

Type	Biens donnés en garantie	31/12/2016	31/12/2015
Hypothèque	Bâtiments	10 104	21 823
Nantissement	Titres	6 978	16 753
Nantissement	Matériels		9 628
Cautions bancaires		714	714

### 37.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Type	31/12/2016	31/12/2015
Cautions bancaires	3	3
Nantissement actions Form'Plast	600	1 200

### 37.3 LOCATIONS SIMPLES D'ACTIF

Il s'agit essentiellement de la location des véhicules sur une courte durée, en moyenne 18 mois, et des locations de bâtiments. Le montant des loyers passé en charges figure dans le tableau ci-après.

	31/12/2016	31/12/2015
Charge de l'exercice	- 3 705	- 2 893

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

	31/12/2016	31/12/2015
A moins d'1 an	1 806	964
Entre 1 et 5 ans	1 930	945
A plus de 5 ans	446	1 504
<b>Total</b>	<b>4 182</b>	<b>3 413</b>

### 37.4 LOCATIONS FINANCEMENTS

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location financement sont les suivants :

	31/12/2016	31/12/2015
A moins d'1 an	849	967
Entre 1 et 5 ans	1 692	2 107
A plus de 5 ans		19
<b>Total</b>	<b>2 541</b>	<b>3 093</b>

## 38- PASSIFS EVENTUELS

Néant.

## 39- EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

# COMPTES SOCIAUX

## 1 Bilan de la société-mère

ACTIF (En milliers d'euros)		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	Note 3	3 523	3 201	322	551
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	Note 3				
Terrains	Note 3	9 453		9 453	9 453
Constructions	Note 3	23 409	4 835	18 574	19 362
Autres immobilisations corporelles	Note 3	3 730	1 322	2 408	759
Participations	Note 4	178 569	8 000	170 569	170 099
Autres immobilisations financières	Note 4	133		133	133
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>218 816</b>	<b>17 357</b>	<b>201 459</b>	<b>200 357</b>
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés	Note 5	1 963		1 963	1 026
Autres créances	Note 5	36 537		36 537	20 503
Valeurs mobilières de placement	Note 6	280	3	277	210
Disponibilités		20 896		20 896	18 857
Charges constatées d'avance	Note 7	741		741	192
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>60 417</b>	<b>3</b>	<b>60 414</b>	<b>40 789</b>
Ecart de conversion actif		92		92	2 122
<b>Total actif</b>		<b>279 325</b>	<b>17 360</b>	<b>261 964</b>	<b>243 268</b>

<b>PASSIF</b> (En milliers d'euros)		<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	Note 8	11 488	11 488
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 873	9 873
Réserve légale		1 260	1 260
<b>Réserves réglementées</b>			
Autres réserves		137 460	107 620
Report à nouveau		19	18
Résultat de l'exercice		30 177	37 419
Provisions règlementées		122	109
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>190 399</b>	<b>167 787</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
	Note 9		
Provisions pour risques		1 308	4 063
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>1 308</b>	<b>4 063</b>
<b>Dettes</b>			
	Note 10		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		31 056	40 877
Fournisseurs et comptes rattachés		689	650
Dettes fiscales et sociales		4 614	2 057
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 287	5 844
Autres dettes		29 611	21 990
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>		<b>70 257</b>	<b>71 418</b>
Ecart de conversion passif		1	
<b>Total passif</b>		<b>261 964</b>	<b>243 268</b>



## 2 Résultat de la société-mère

(En milliers d'euros)		31/12/2016		31/12/2015	
	France	Export	Total	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Production vendue : Services	6 778	6 847	13 625	13 772	
Chiffre d'affaires net	Note 11	6 778	6 847	13 625	13 772
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Autres produits			262	307	
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>13 887</b>	<b>14 080</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>					
Autres achats et charges externes			2 156	2 006	
Impôts, taxes et versements assimilés			509	424	
Salaires et traitements	Note 12		3 235	3 008	
Charges sociales	Note 12		1 362	1 173	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 421	1 419	
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			34	34	
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>8 717</b>	<b>8 063</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>5 170</b>	<b>6 017</b>	
<b>Produits financiers</b>					
Produits financiers de participations			26 130	31 174	
Autres intérêts et produits assimilés			182	164	
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 122	2 038	
Différence positive de change			2 240	1 710	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			139	113	
<b>Total des produits financiers</b>			<b>30 814</b>	<b>35 199</b>	
<b>Charges financières</b>					
Dotations financières aux amortissements et provisions			95	2 122	
Intérêts et charges assimilés			545	1 024	
Différence négative de change			3 715	2 367	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			95	72	
<b>Total des charges financières</b>			<b>4 450</b>	<b>5 585</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	Note 13		<b>26 363</b>	<b>29 613</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>31 534</b>	<b>35 630</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			722	6	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			87	1 833	
Reprises sur provisions et transferts de charges			749	3 061	
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>1 558</b>	<b>4 900</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			752	77	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			134	750	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			37	1 052	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>922</b>	<b>1 879</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	Note 14		<b>636</b>	<b>3 020</b>	
Impôts sur les bénéfices	Note 15		- 1 992	- 1 232	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>46 259</b>	<b>54 178</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>16 082</b>	<b>16 759</b>	
<b>RESULTAT NET</b>			<b>30 177</b>	<b>37 419</b>	

### 3 Flux de trésorerie de la société-mère

(En milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2015
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>30 177</b>	<b>37 419</b>
Dotations nettes aux amortissements	Note 3.2	1 421	1 419
Dotations nettes aux provisions	Note 9	- 2 743	- 1 925
Plus values ou moins values de cessions		47	- 1 083
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>		<b>28 902</b>	<b>35 831</b>
Variation des stocks nets de provisions			
Variation des créances clients nettes de provisions		- 937	59
Variation des dettes fournisseurs		39	239
Variation des autres créances et dettes		- 362	3 539
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>- 1 261</b>	<b>3 837</b>
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>		<b>27 642</b>	<b>39 669</b>
Acquisitions d'immobilisations	Note 3.1	- 2 187	- 2 167
Cessions d'immobilisations		87	1 833
<b>Investissements nets</b>		<b>- 2 100</b>	<b>- 335</b>
Investissement net financier		- 470	- 18 838
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement</b>		<b>- 2 570</b>	<b>- 19 173</b>
Nouveaux emprunts		9 000	7 000
Remboursements emprunts		- 18 741	- 16 229
Dividendes versés		- 7 578	- 7 023
Autres variations			
Autres augmentations des capitaux propres			
<b>Variation issue des opérations de financement</b>		<b>- 17 319</b>	<b>- 16 252</b>
Incidence des écarts de conversion			
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>7 753</b>	<b>4 244</b>
<b>TRESORERIE à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>14 336</b>	<b>10 092</b>
<b>TRESORERIE à la clôture de l'exercice</b>	Note 21	<b>22 089</b>	<b>14 336</b>
Variation de trésorerie		7 753	4 244

## 4 Variation des capitaux propres de la société-mère

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital social	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
<b>Situation au 31/12/2014</b>	<b>1 852 875</b>	<b>11 488</b>	<b>9 873</b>	<b>99 041</b>	<b>10</b>	<b>16 872</b>	<b>58</b>	<b>137 341</b>
Dotations nettes provisions réglementées							50	50
Affectation du résultat 2014				16 882	- 10	- 16 872		0
Dividendes distribués				- 7 041				- 7 041
Dividendes actions propres					18			18
Résultat exercice 2015						37 419		37 419
<b>Situation au 31/12/2015</b>	<b>18 528 750</b>	<b>11 488</b>	<b>9 873</b>	<b>108 882</b>	<b>18</b>	<b>37 419</b>	<b>108</b>	<b>167 787</b>
Dotations nettes provisions réglementées							14	14
Affectation du résultat 2015				37 437	- 18	- 37 419		0
Dividendes distribués				- 7 597				- 7 597
Dividendes actions propres					19			19
Résultat exercice 2016						30 177		30 177
<b>Situation au 31/12/2016</b>	<b>18 528 750</b>	<b>11 488</b>	<b>9 873</b>	<b>138 720</b>	<b>19</b>	<b>30 177</b>	<b>122</b>	<b>190 400</b>

<sup>(1)</sup> Suite à la division de la valeur nominale de l'action par 10 et de manière subséquente à la multiplication du nombre d'actions par 10 à effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

## 5 Annexe aux comptes de la société-mère

### 1- ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

### 2- PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels achetés à des prestataires de services en informatique sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans. Les brevets sont amortis sur une durée de 20 ans.

#### 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires comptabilisés en charges.

Les amortissements économiques pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité et des conditions probables d'utilisation des biens :

- constructions : 30 ans
- agencements et aménagements : 10 ans
- matériel industriel et moules : 2 à 10 ans
- matériel de transport : 4 à 5 ans
- matériel de bureau : 10 ans
- matériel informatique : 2 à 5 ans.

Certains matériels font l'objet d'un amortissement dégressif. Le complément par rapport à l'amortissement linéaire est traité comme dérogatoire ; il est comptabilisé en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

#### 2.3 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont valorisés au coût historique d'acquisition hors frais accessoires comptabilisés en

charges. À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est comparée à la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité pour la société. Si nécessaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'utilité est évaluée par référence notamment à la quote-part des capitaux propres de la filiale et à la valeur déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

## 2.4 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées en titres immobilisés, à l'exception de celles détenues dans le cadre du contrat de liquidité qui figurent en valeurs mobilières de placement. Les excédents du contrat de liquidité destinés aux opérations de régularisation des cours sont comptabilisés dans le compte "Disponibilités".

## 2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des risques de non recouvrement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 OPÉRATIONS EN DEVICES

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, à l'exception de celles ayant fait l'objet d'une couverture, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise. Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

## 2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, calculée par catégorie de titres, est inférieure à la valeur comptable.

## 2.8 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'année. Les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

## 2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour Groupe Guillin une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

Les provisions pour risques relatifs aux filiales sont évaluées en fonction de leur situation nette négative.

## 2.10 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

L'ensemble des engagements sociaux et de retraite est compris dans les engagements hors bilan. Ils correspondent aux indemnités, charges sociales comprises, qui seraient allouées au personnel à l'âge de 62 ans pour les non cadres et de 67 ans pour les cadres, compte tenu du taux de rotation et de la probabilité de présence. Le calcul en 2016 a fait l'objet d'une actualisation au taux de 1,40 % et d'une revalorisation salariale de 1,50 % pour les non cadres et les cadres. Il intègre un taux de charges sociales de 46 %.

## 2.11 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La Société a procédé à des garanties de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette. Elle se couvre, également, pour des risques de changes liés aux variations monétaires. À ce titre, les résultats dégagés sur les couvertures de taux et de changes sont comptabilisés en résultat financier.

## 2.12 CHARGES DE PERSONNEL

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité nécessaires à l'obtention du CICE, ce dernier n'a pas été pris en compte pour les éléments de rémunération différés à long terme. Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel. L'impact de la prise en compte du CICE sur le compte de résultat est une diminution des charges de personnel de 41 k€.

## 2.13 DISTINCTION ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## 2.14 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, prend en compte, outre les soldes bancaires créditeurs, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement, les avances nettes de trésorerie aux filiales.

Les montants figurants dans les notes qui suivent sont indiqués en milliers d'euros.

### 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

#### 3.1 MOUVEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2016	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Valeur brute au 31/12/2016
Logiciels	3 387	113		65	3 435
Brevets	525			437	88
Terrains	9 453				9 453
Constructions	23 361	48			23 409
Autres immobilisations corporelles	1 870	119		278	1 711
Immobilisations corporelles en cours	112	1 907			2 019
Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>38 707</b>	<b>2 187</b>		<b>780</b>	<b>40 115</b>

#### 3.2 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Au 01/01/2016	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2016
Logiciels	2 953	261	- 65	3 149
Brevets	409	21	- 378	52
Constructions	3 999	836		4 835
Autres immobilisations corporelles	1 222	302	- 203	1 322
<b>Total</b>	<b>8 582</b>	<b>1 420</b>	<b>- 646</b>	<b>9 357</b>

### 4- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### 4.1 PARTICIPATIONS

Rubriques	Au 01/01/2016	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2016
Valeurs brutes	178 099	470		178 569
Provisions	8 000			8 000
<b>Valeurs nettes</b>	<b>170 099</b>	<b>470</b>		<b>170 569</b>

Les participations sont détaillées à la note 19.

#### 4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Rubriques	Au 01/01/2016	Augmentations	Diminutions	Annulations	Au 31/12/2016
Titres immobilisés	133				133
Autres créances immobilisées					
Autres immobilisations financières					
Valeurs brutes	133				133
Provisions					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>133</b>				<b>133</b>

Les titres immobilisés sont constitués de 34 130 actions propres. Leur valeur comptable à la clôture de l'exercice s'élève à 133 k€.

## 5- CRÉANCES

La répartition des créances selon leurs échéances, les créances concernant les entreprises liées et les produits à recevoir, sont présentés dans le tableau ci-après :

Rubriques	Montant brut au bilan	Effets à encaisser	Entreprises liées	Produits à recevoir	Montant à plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	1 963		1 963	862	
Autres créances	36 537		31 823	902	3 812

## 6- VALEURS MOBILIÈRES

Au 31 décembre 2016, il s'agit uniquement des actions propres du contrat de liquidité.

## 7- CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des frais généraux.

## 8- CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 18 528 750 actions d'une valeur nominale de 0,62 €.

## 9- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre, les mouvements affectant les provisions pour risques et charges sont les suivants :

	Solde à l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Solde à la clôture
			Montant utilisé	Montant non utilisé	
Divers <sup>(1)</sup>	4 000	1 000	- 59	- 3 000	1 941
Résultat financier : perte de change	2 038	2 122	- 2 038		2 122
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>6 038</b>	<b>3 122</b>	<b>- 2 097</b>	<b>- 3 000</b>	<b>4 063</b>
Divers <sup>(1)</sup>	1 941		- 725		1 216
Résultat financier : perte de change	2 122	92	- 2 122		92
<b>Au 31/12/2016</b>	<b>4 063</b>	<b>92</b>	<b>- 2 847</b>	<b>0</b>	<b>1 308</b>

<sup>(1)</sup> Des provisions ont été comptabilisées pour couvrir les risques attachés aux procédures en cours.

## 10- DETTES

La répartition des dettes selon leurs échéances, le détail des effets à payer, les dettes concernant les entreprises liées et les charges à payer, sont présentés dans le tableau ci-après :

Dettes	Brut	Effets à payer	Entreprises liées	Charges à payer	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts <sup>(1)</sup> et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	31 056			37	15 402	14 511	1 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <sup>(3)</sup>	689			311	689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés <sup>(3)</sup>	4 287				4 287		
Dettes fiscales et sociales	4 614			962	4 614		
Autres dettes	29 611		29 275	332	29 611		

<sup>(1)</sup> Emprunts souscrits en cours d'exercice 9 000 k€

<sup>(1)</sup> Emprunts remboursés en cours d'exercice 18 741 k€

<sup>(2)</sup> Dont : à 2 ans maximum à l'origine 125 k€

à plus de 2 ans à l'origine 30 931 k€

<sup>(3)</sup> Dont : factures non parvenues 311 k€

et échéances à moins de 60 jours 689 k€

**Covenants** : au 31 décembre 2016, un montant d'emprunts de 10,5 millions d'euros est assorti de covenants. Selon les termes des contrats d'emprunts souscrits le 9 avril 2010 et modifiés à effet du 31 décembre 2013, le Groupe Guillin doit respecter au 31 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance des contrats de prêts, les ratios financiers suivants : Dettes financières nettes / EBE retraité  $\leq$  à 2 au 31/12/2016.

Dettes financières nettes / Fonds propres  $\leq$  à 1,05 au 31/12/2016.

Dans le cadre des emprunts souscrits en 2011 et 2012, Groupe Guillin doit respecter le ratio Dettes financières nettes / EBE (inférieur ou égal à 3 au 31/12/2016).

Les ratios financiers sont respectés au 31 décembre 2016.

## 11- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est essentiellement représenté par les redevances perçues auprès des sociétés filiales et par les loyers.

## 12- CHARGES DE PERSONNEL

### 12.1 EFFECTIF

La ventilation par catégorie de l'effectif moyen est présentée dans le tableau ci-après :

Personnel salarié	2016	2015
Cadres	27	26
Administratifs	14	13
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>39</b>

### 12.2 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2016 aux organes de Direction de la SA Groupe Guillin s'élèvent à 0,5 M€ net de charges et d'impôts.

## 13- RÉSULTAT FINANCIER

Charges financières 4 450 k€

Produits financiers 30 814 k€

dont 26 130 k€ de dividendes versés par les sociétés filiales

## 14- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>923</b>	<b>1 879</b>
dont sur opérations de gestion	752	77
sur opérations en capital	134	750
amortissements dérogatoires	37	52
dépréciations des immobilisations		
dotations aux provisions pour risques exceptionnels <sup>(1)</sup>		1 000
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 558</b>	<b>4 900</b>
dont sur opérations de gestion	722	6
sur opérations en capital	87	1 833
amortissements dérogatoires	24	2
reprises de provisions pour risques exceptionnels	725	3 059

<sup>(1)</sup> cf. note 9

## 15- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### 15.1 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT COURANT / EXCEPTIONNEL

31/12/2016	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Avant impôts	31 534	636
Impôts	- 1 781	- 212
Après impôts	29 753	424

### 15.2 IMPÔTS PAR PAYS

	31/12/2016	31/12/2015
Impôt en France	- 1 355	- 469
Impôt au Royaume-Uni (Landlord non resident)	- 637	- 763
<b>Total</b>	<b>- 1 992</b>	<b>- 1 232</b>

## 16- ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 16.1 ENGAGEMENTS REÇUS

Nantissement de 100 actions Form'Plast pour garantir un montant de 600 k€, ce nantissement s'inscrit dans le cadre de la cession par Groupe Guillin de sa participation minoritaire dans la société Form'Plast le 17 février 2015. Les obligations de l'acheteur ayant toutes été respectées, la main levée du nantissement a été donnée en février 2017.

### 16.2 ENGAGEMENTS DONNÉS

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Types	Biens donnés en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	Bâtiments	3 504
Nantissement	Matériels	Néant
Nantissement	Titres	6 978
Covenants	Titres et bâtiments	13 119

Cautions données pour couvrir les engagements de certaines filiales : 27 506 k€

### 16.3 AUTRES ENGAGEMENTS

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite (y compris charges sociales) s'élève à 352 k€. Aucune provision pour risques et charges n'est comptabilisée à ce titre.



#### 16.4 RISQUES DE TAUX DE CHANGE

La SA Groupe Guillin gère ses risques de taux et de change dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie centralisée. En aucun cas, elle ne prend des risques spéculatifs.

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt, le Groupe Guillin utilise les instruments suivants :

Caractéristiques	Montant initial en devises	Montant en devises		Échéance	Valeur de marché en milliers d'euros	
		31/12/2016	31/12/2015		31/12/2016	31/12/2015
Swap prêteur taux fixe / Euribor 3m	5 700 k€	3 300 k€	3 900 k€	2022	- 179	- 208
<b>Total</b>					<b>- 179</b>	<b>- 208</b>

#### 17- DÉLAIS DE PAIEMENTS FOURNISSEURS

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde fournisseur (montants hors factures non parvenues) qui s'élève à 378 k€, contre 414 k€ en 2015.

	2016	2015
Factures non échues	343	306
Factures échues	35	108

#### 18- INTÉGRATION FISCALE EN FRANCE

La société Groupe Guillin, détenant à plus de 95 % les sociétés filiales Guillin Emballages, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies, a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale pour les sociétés filiales Guillin Emballages, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies est établie de sorte que la charge d'impôt supportée par les sociétés intégrées soit la même qu'en absence d'intégration. L'économie de trésorerie, réalisée grâce aux déficits, est prise en compte immédiatement dans le résultat des sociétés déficitaires.

- Impôt comptabilisé : 1 355 355 Euros (charge)
- Impôt théorique : 1 165 792 Euros (en l'absence d'intégration fiscale)
- Dette d'impôt à la clôture de l'exercice : 2 542 773 Euros

## 19- FILIALES ET PARTICIPATIONS – VALEURS MOBILIÈRES

La valeur d'utilité des sociétés reste supérieure à la valeur nette de leurs titres.

Filiales et Participations	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
				Brute	Nette					
<b>Filiales détenues à plus de 50 %</b>										
Guillin Emballages	11 083	36 257	100,00	11 048	11 048			105 819	15 360	12 315
Alphaform	1 236	25 012	100,00	11 421	11 421			66 070	4 951	3 091
Dynaplast	8 641	17 120	100,00	16 143	16 143			54 504	4 643	2 846
Nespak	2 100	6 209	100,00	6 920	6 920	12 863		66 842	- 1 273	
Rescaset Concept	800	9 670	100,00	13 351	13 351			44 887	3 194	2 800
Socamel Technologies	5 000	5 272	100,00	28 037	20 037			23 708	1 286	839
Veripack Embalajes	460	25 642	100,00	5 000	5 000			65 874	5 663	1 150
Guillin Inmobiliaria	3	1 626	100,00	3	3	7 225		1 165	394	
Guillin Deutschland	300	197	100,00	300	300	378		11 317	112	
KFB	25	294	100,00	260	260			410	49	
KIV Verpackungen	280	6 623	100,00	12 470	12 470	1 642		28 083	1 745	700
Kreis Pack	1 048 (kPLN)	22 690 (kPLN)	100,00	6 566	6 566	3 084		96 200 (kPLN)	5 535 (kPLN)	
Anis Opakowania	20 000 (kPLN)	16 384 (kPLN)	99,98	5 367	5 367	4 424		95 324 (kPLN)	8 040 (kPLN)	1 200 (kPLN)
Sharp Interpack	7 200 (kGBP)	33 972 (kGBP)	100,00	61 553	61 553			1 985 (kGBP)	4 622 (kGBP)	1 704 (kGBP)
<b>Filiale détenue à moins de 50 %</b>										
Guillin Italia	104	3 108	6,00 <sup>(1)</sup>	131	131			23 909	1 149	52
<b>Total Filiales et Participations</b>				<b>178 570</b>	<b>170 570</b>					
<b>Titres immobilisés</b>										
Actions propres				133	133					
<b>Valeurs mobilières de placement</b>										
Actions propres				280	277					
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>178 983</b>	<b>170 980</b>					

<sup>(1)</sup> Les 94 % restants sont détenus par Guillin Emballages.

## 20- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La SA Groupe Guillin a versé sur l'exercice 2016, au titre de dividendes, la somme de 4 885,4 k€ aux SC La Brayère, SC L'Atelier et SC Le Château, sociétés holding patrimoniales, et à la famille Guillin.

## 21- RÉCONCILIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DES FLUX

	31/12/2016	31/12/2015
Banques créditrices <sup>(1)</sup>	- 45	- 125
Valeurs mobilières de placements et disponibilités	21 172	19 067
Avances de trésorerie nettes aux filiales	961	- 4 606
<b>Total</b>	<b>22 089</b>	<b>14 336</b>

<sup>(1)</sup> Compris dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

## 6 Résultat des 5 derniers exercices en euros

Nature des indications	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	11 487 825	11 487 825	11 487 825	11 487 825	11 487 825
Nombre des actions ordinaires existantes <sup>(1)</sup>	1 852 875	1 852 875	1 852 875	18 528 750	18 528 750
<b>2- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 304 571	12 229 632	12 946 130	13 772 242	13 625 429
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	16 964 136	22 236 322	23 981 605	38 144 595	30 850 666
Impôts sur les bénéfices	- 546 986	- 1 341 709	- 876 045	- 1 231 658	- 1 992 490
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	19 916 288	20 524 358	16 871 562	37 419 048	30 177 117
Résultats distribués	3 705 750	3 705 750	3 705 750	7 040 925	7 596 788
<b>3 - RESULTAT PAR ACTION <sup>(1)</sup></b>					
Résultat après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	8,86	11,28	12,47	1,99	1,56
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	10,75	11,08	9,11	2,02	1,63
Dividende distribué à chaque action	2,00	2,00	2,00	3,80	0,41
<b>4 - PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	35	37	38	39	41
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 500 078	2 565 091	2 747 855	3 008 173	3 234 897
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 010 414	1 119 278	1 068 409	1 166 855	1 262 206

<sup>(1)</sup> Il est rappelé que le nominal a été divisé par 10 au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

## 1 Ordre du jour

### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, incluant le rapport de gestion du Groupe consolidé,
- Rapport spécial du conseil sur les attributions gratuites d'actions et sur les options de souscription,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et des rapports qui les concernent, quitus au Directeur Général et aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer au conseil d'administration,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-40-1 du Code de commerce,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce pour une période de 18 mois.

### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail et L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de commerce pour une durée de 26 mois,
- Pouvoirs pour formalités.

## 2 Projets de résolutions

### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### Première résolution

##### Approbation des comptes sociaux

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés qui font ressortir un bénéfice de 30 177 116,71 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle approuve enfin le montant global s'élevant à 39 501 euros des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et dont l'incidence fiscale, au plan de cet impôt lui-même a représenté 13 600 euros.

L'assemblée générale donne au Directeur Général et aux administrateurs quitus de l'exécution de leur(s) fonction/mandats pour l'exercice approuvé.

#### Deuxième résolution

##### Affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de 30 177 116,71 euros de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de distribution de dividendes, pour : 12 043 687,50 €
- après prélèvement du report à nouveau pour : 18 618,92 €

- le solde, soit : 18 152 048,13 € étant affecté à la réserve ordinaire.

Par conséquent, le dividende par action est fixé à 0,65 €.

Les dividendes versés à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Ces dividendes seront payés en principe le 27 juin 2017.

L'assemblée générale décide, compte tenu de la détention par la Société d'une partie de ses propres actions, que le dividende revenant aux actions auto-détenues, et non versé de ce fait, sera affecté au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	dividendes en €	autres revenus distribués	
31/12/2015	0,41 €	NÉANT	NÉANT
31/12/2014	3,80 €*	NÉANT	NÉANT
31/12/2013	2,00 €*	NÉANT	NÉANT

\*pour mémoire, la valeur nominale des actions a été divisée par dix à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le nombre d'actions composant le capital social a été de manière subséquente multiplié par dix.

### Troisième résolution

#### Approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 51 414 678,70 euros (dont part de Groupe Guillin : 51 396 689,22 euros).

### Quatrième résolution

#### Jetons de présence

L'assemblée générale fixe à la somme de 34 000 euros (trente quatre mille euros) le montant global annuel des jetons de présence à allouer au conseil d'administration au titre de l'exercice 2016.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-45 du Code de commerce, il appartient au conseil d'administration de répartir le montant global annuel des jetons de présence entre ses membres.

### Cinquième résolution

#### Conventions de l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes mentionnant l'absence de convention nouvelle de la nature de celles visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

### Sixième résolution

#### Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Sophie Guillin-Frappier

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Sophie Guillin-Frappier, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale tenue dans l'année 2023 qui statuera sur les comptes du dernier exercice clos.

### Septième résolution

#### Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce pour une période de 18 mois

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du descriptif du programme de rachat d'actions proposé, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10 % du

nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 18 528 750 actions, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'assemblée générale du 3 juin 2016 dans sa sixième résolution.

Ces achats pourront être effectués en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe Guillin par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions sous conditions à fixer par le conseil d'administration,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises,
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait être admise par l'AMF, et plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tout moyen, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation en vigueur.

La Société n'entend pas recourir à des produits dérivés ou mécanismes optionnels.

Le prix maximum d'achat est fixé à 50 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération). Pour mémoire, la valeur nominale des actions a été divisée par dix à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le nombre d'actions composant le capital social a été de manière subséquente multiplié par dix.

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 92 643 750 euros.

L'assemblée générale confère tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous les accords et d'effectuer toutes les formalités.

## DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**Huitième résolution****Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail et L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de commerce pour une durée de 26 mois**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

1. délègue sa compétence au conseil d'administration à l'effet, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la Société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise,
2. supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation,

3. fixe à vingt-six mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette délégation,
4. limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente délégation à 344 000 euros,
5. décide que le prix des actions à émettre, en application du 1 / de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20% ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du conseil d'administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne,
6. confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour mettre ou non en œuvre la présente délégation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires,
7. prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

**Neuvième résolution****Formalités**

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

L'assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Seuls pourront participer à l'assemblée générale les actionnaires justifiant de l'inscription en compte des titres à leur nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour leur compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 7 juin 2017 à zéro heure, heure de Paris :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ou son mandataire ;
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres au porteur est constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité. Pour pouvoir participer à l'assemblée, cette attestation de participation doit être transmise au siège social de la Société Groupe Guillin, Zone Industrielle, Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny, 25290 Ornans, en vue d'obtenir une carte d'admission ou présentée le jour de l'assemblée par l'actionnaire qui n'a pas reçu sa carte d'admission.

À défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- a) donner une procuration à la personne de leur choix dans les conditions de l'article L.225-106 du Code de commerce ; ou
- b) adresser une procuration à la Société sans indication de mandat ; ou
- c) voter par correspondance.

Au plus tard le vingt-et-unième jour précédant l'assemblée, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration sera mis en ligne sur le site de la Société, et sera disponible sur demande écrite adressée au siège social de la Société.

À compter de la convocation, les actionnaires pourront demander par écrit au siège social de la Société de leur adresser ledit formulaire. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Ce formulaire devra être renvoyé, accompagné pour les actionnaires au porteur de leur attestation de participation, de telle façon que la Société le reçoive au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée (article R.225-77 du Code de commerce) soit le 5 juin 2017 au plus tard. Les formulaires renvoyés par les actionnaires au porteur qui ne seraient pas accompagnés de cette attestation de participation ne pourront être pris en compte pour

l'assemblée conformément à l'article R.225-77 du Code de commerce. Lorsque l'actionnaire désigne un mandataire, il peut notifier cette désignation au siège social de la Société par voie électronique à l'adresse suivante : srichard@groupeguillin.fr.

La procuration ainsi donnée est révocable dans les mêmes formes.

Les demandes d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions nécessaires doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique à l'adresse suivante : srichard@groupeguillin.fr, au plus tard le vingt-cinquième jour qui précède la date de l'assemblée générale, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date de l'Avis préalable, soit le 11 mai 2017.

Les demandes d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour doivent être motivées.

Une attestation d'inscription en compte devra également être jointe à ces demandes d'inscription de points ou de projets de résolution à l'ordre du jour afin de justifier, à la date de la demande, de la possession ou de la représentation de la fraction du capital exigée conformément aux dispositions de l'article R.225-71 du Code de commerce. Une nouvelle attestation justifiant de l'inscription en compte des titres dans les mêmes comptes au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, devra être transmise à la Société. Le texte des projets de résolution présentés par les

actionnaires et la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande seront mis en ligne, sans délai, sur le site de la Société.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la Société au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Il est précisé que le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'assemblée conformément notamment aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce sera mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la Société.

À compter de cette date et jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 3 juin 2017, tout actionnaire pourra adresser au Président du conseil d'administration de la Société des questions écrites, conformément aux dispositions de l'article R.225-84 du Code de commerce. Ces questions écrites devront être envoyées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : srichard@groupeguillin.fr. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

#### **Le Conseil d'Administration**



### 3 Actionnariat - Direction - Contrôle

#### RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

**SITUATION AU 13.03.2017.** La répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires à plus de 3% du capital	Capital		Droits de vote AGM*		Droits de vote "théoriques"
	Actions	%	Nombre	%	
SC La Brayère <sup>(1)</sup>	4 242 540	22,90 %	8 264 940	27,32 %	8 264 940
SC L'Atelier <sup>(2)</sup>	3 706 737	20,01 %	7 318 347	24,19 %	7 318 347
SC Le Château <sup>(3)</sup>	3 581 990	19,33 %	7 101 560	23,48 %	7 101 560
Famille Guillin <sup>(4)</sup>	384 370	2,07 %	480 370	1,59 %	480 370
	<b>11 915 637</b>	<b>64,31 %</b>	<b>23 165 217</b>	<b>76,58 %</b>	<b>23 165 217</b>
Groupe Guillin	40 520	0,22 %	0	0 %	40 520
FCP CDC PME Croissance	687 270	3,71 %	687 270	2,27 %	687 270
Public	5 885 323	31,76 %	6 396 744	21,15 %	6 396 744
	<b>6 613 113</b>	<b>35,69 %</b>	<b>7 084 014</b>	<b>23,42 %</b>	<b>7 124 534</b>
<b>Total</b>	<b>18 528 750</b>	<b>100,00 %</b>	<b>30 249 231</b>	<b>100,00 %</b>	<b>30 289 751</b>

\* Un droit de vote double est attribué aux actions justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au nom du même actionnaire (article 34 des statuts).

<sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup> <sup>(4)</sup> SC La Brayère, SC L'Atelier, SC Le Château et Famille Guillin agissent de concert.

## ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTRÔLE

### Conseil d'administration

**Président :** François Guillin

### Principales autres fonctions

Président des sociétés Guillin Emballages, Alphaform, Dynaplast, Nespak, Socamel Technologies, Rescaset Concept et Guillin Italia.  
Gérant des sociétés Guillin España, Guillin Portugal et Guillin Deutschland.  
Administrateur des sociétés Socamel UK et Guillin Nederland.  
"Secretary" des sociétés Sharp Interpack, Sharpak Yate, Sharpak Aylesham et Sharpak Bridgwater.  
Administrateur Unique des sociétés Veripack Embalajes, Groupe Guillin Inmobiliaria España et Tecnologias Socamel 3000.

### Administrateurs

Sophie Guillin-Frappier

Administrateur des sociétés Nespak et Guillin Italia.  
Présidente de la gérance des sociétés Anis Opakowania et Kreis Pack.  
Présidente de la société Sharp Interpack.  
Dirigeant des sociétés Sharpak Yate, Sharpak Aylesham, Sharpak Bridgwater, Guillin Nederland et Guillin Deutschland.

Bertrand Guillin

Administrateur des sociétés Nespak, Guillin Italia et Sharp Interpack.

André Ramousse

Administrateur de la société Groupe Ramousse.

Christine Guillin

Administrateur des sociétés Nespak et Guillin Italia.

Jeannine Huot-Marchand

Néant

### Direction

Président du Conseil d'Administration François Guillin

Directeur Général Sophie Guillin-Frappier

Directeur Général Délégué Bertrand Guillin

### Contrôle

#### Date de nomination ou de renouvellement

#### Date de fin de mandat

#### Commissaires aux comptes titulaires :

MAZARS S.A.  
131 Boulevard Bataille de Stalingrad  
« Le Premium » - 69100 VILLEURBANNE  
représenté par M. Emmanuel CHARNAVEL

06/06/2014

AG 2020  
(cptes ex. 2019)

KPMG S.A  
Tour Eqho,  
2, Avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
représenté par M. Alphonse DELAROCHE

06/06/2014

AG 2020  
(cptes ex. 2019)

#### Commissaires aux comptes suppléants :

KPMG AUDIT ID S.A.S.  
Tour Eqho,  
2, Avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
Représenté par M. Jean-Paul VELLUTINI

06/06/2014

AG 2020  
(cptes ex. 2019)

Monsieur Frédéric MAUREL  
131 Boulevard Bataille de Stalingrad  
« Le Premium » - 69100 VILLEURBANNE

06/06/2014

AG 2020  
(cptes ex. 2019)

#### Responsables de l'information :

- Financière : Nicolas Guinet - Tél. 03 81 40 23 26

- Juridique : Sylvie Richard - Tél. 03 81 40 23 27

## 4 Descriptif du programme de rachat d'actions

**Soumis à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 juin 2017**

### BILAN DU PRÉCÉDENT PROGRAMME

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 28 février 2017.

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	0,23 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 28 février 2017 :	42 462
Valeur comptable du portefeuille :	431 359,76 €
Valeur de marché du portefeuille :	1 494 662,40 €

Évolution du cours de l'action	Actions Groupe Guillin	
	Achats	Ventes
Nombre de titres contrat de liquidités	182 496	182 595
<b>Total</b>	<b>182 496</b>	<b>182 595</b>
Cours moyen de la transaction contrat de liquidités	29,50	28,95
<b>Total</b>	<b>29,50</b>	<b>28,95</b>
Montants des flux contrat de liquidités	5 383 837,49	5 286 382,89
<b>Total</b>	<b>5 383 837,49</b>	<b>5 286 382,89</b>

Aucune position ouverte au cours de cette période.

Le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte est de 42 462 actions, représentant 0,23 % du capital de la Société, dont :

- 8 332 actions détenues au titre de la régularisation des cours selon un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, affectées au compte n° 502 121,
- 34 130 actions détenues en vue de leur remise en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, affectées au compte n° 277 100.

Pour mémoire, la valeur nominale des actions a été divisée par dix à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le nombre d'actions composant le capital social a été de manière subséquente multiplié par dix.

### NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

#### Autorisation du programme :

assemblée générale mixte du 9 juin 2017

**Titres concernés :** actions

#### Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :

10 % soit 1 852 875 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 42 462 (soit 0,23 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 1 810 413 actions (soit 9,77 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.

**Prix maximum d'achat :** 50 euros

#### Objectifs :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe Guillin par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,

- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions, sous conditions à fixer par le conseil d'administration,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises,
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF et plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

**Durée du programme :** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 9 juin 2017 soit jusqu'au 8 décembre 2018.

# RAPPORTS

# Rapport des Commissaires aux Comptes

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Guillin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 170 569 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 2.3 de la note 2 "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées, et à revoir les calculs effectués par la société.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges, tels que décrits dans la note 2.9 "Provisions pour risques et charges" de l'annexe. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris La Défense et à Villeurbanne, le 21 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Alphonse Delaroque

Mazars  
Emmanuel Charnavel

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Guillin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur des goodwill et autres actifs immobilisés a fait l'objet d'un test de perte de valeur par le groupe selon les modalités décrites dans les notes 2.11, 4 et 5 de l'annexe aux états financiers en utilisant la méthode basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Comme indiqué dans la note 2.4 des états financiers, le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment l'évaluation des provisions pour litiges. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 avril 2017

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Alphonse Delaroque  
Associé

Villeurbanne, le 21 avril 2017

Mazars  
Emmanuel Charnavel  
Associé

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

---

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

---

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Convention de licence d'utilisation de logos

Votre société concède, par le biais de conventions et de leurs avenants, à ses filiales étrangères le droit non exclusif et non transférable à des tiers d'utiliser les logos de Groupe Guillin. La concession est consentie pour une durée d'un an, renouvelable, moyennant une redevance annuelle fixée en fonction du montant du chiffre d'affaires hors taxe réalisé par les filiales à l'extérieur du groupe.

Redevance comptabilisée au titre de l'exercice 2016 :

Anis Opakowania 339 219 euros

---

#### Convention de prestations de services

Les prestations de services rendues par votre société (assistance en matière notamment financière et comptable, juridique et fiscale, marketing) au profit de ses filiales sont rémunérées sur la base du coût de revient.

Prestations de services comptabilisées au titre de l'exercice 2016 :

Anis Opakowania 8 604 euros

---

#### Contrat de crédit revolving

Votre société accorde à la société Anis Opakowania, un crédit revolving en zlotys polonais, d'un montant maximum de 30 000 000 PLN et assorti d'un taux d'intérêt WIBOR 1 mois + 0,5 % et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Montant du crédit accordé à la clôture de l'exercice 2016 :

4 423 924 euros

Intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice 2016 :

58 176 euros

---

La personne concernée par ces conventions est Madame Sophie Guillin-Frappier, Administrateur et Directeur Général de Groupe Guillin SA et Présidente de la Gérance d'Anis Opakowania.

Fait à Paris La Défense et à Villeurbanne, le 21 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Alphonse Delaroque

Mazars  
Emmanuel Charnavel

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

### Assemblée générale mixte du 9 juin 2017 (8<sup>ème</sup> résolution)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, pour un montant maximum de 344 000 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Fait à Paris La Défense et à Villeurbanne, le 21 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Alphonse Delaroque

Mazars  
Emmanuel Charnavel





**ZI - BP 97 - 25290 ORNANS - France**  
**Tél. 03 81 40 23 23 • Fax 03 81 62 15 92**  
**[www.groupeguillin.com](http://www.groupeguillin.com)**